

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
GERLAND – MARIA DUBOST

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 5

PRESENTATION DU DISPOSITIF INTEGRE..... 7

AGREMENT..... 7

PRESENTATION DES LOCAUX..... 9

PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET SES MISSIONS..... 10

LES PUBLICS ACCOMPAGNES 12

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES 12

EVOLUTION DE LA POPULATION 17

SCOLARITE : ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE EN
SCOLARITE PARTAGEE & ACCOMPAGNEMENT EXTERIEUR
..... 17

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE 21

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE
D'ATTENTE 22

L'ACTIVITE..... 24

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS 24

DONNEES DES PROFESSIONNELS & ACTIVITES
RECURRENTES 27

L'ACCUEIL DE JOUR..... 33

LE SERVICE AMBULATOIRE (SESSAD)..... 36

HEBERGEMENT SEQUENTIEL..... 37

LES PROJETS DE L'ANNEE..... 37

TRAVAILLER EN PARTENARIAT..... 39

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES 39

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS 41

L'ORGANISATION DU SERVICE 43



LE PROJET DE SERVICE	43
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2	45
L'ORGANISATION INTERNE.....	45
LA DEMARCHE QUALITE	46
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS	46
RESSOURCES HUMAINES	48
ORGANIGRAMME.....	48
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	49
AJUSTEMENTS DE POSTES	51
ACTIONS DE FORMATION	51
PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025.....	52
UTILISER L'EVALUATION EXTERNE COMME LEVIER DE LA DEMARCHE QUALITE	52
ACCOMPAGNER LE PROCESSUS DES TRAVAUX DU BATIMENT EN SITE OCCUPE	52
LISTE DES REDACTEURS	54
ANNEXE	55



INTRODUCTION

Le projet de Dispositif finalisé en 2023 a permis aux professionnels de s'appuyer sur une logique permettant la flexibilité de parcours. Les équipes arrivent plus aisément à proposer différentes modalités d'accompagnement en fonction du/des besoin(s) des jeunes accompagnés ; ce qui les inscrit d'emblée dans un processus de réparation face à leur handicap de scolarisation et de socialisation.

Le travail inter-DITEP a facilité un travail transversal notamment au niveau des orientations mais également autour des outils de la LOI 2002-2. En effet, un groupe de travail inter-DITEP a œuvré à l'harmonisation des trames du Contrat de Séjour et du Projet Personnalisé d'Accompagnement. Ces deux outils sont donc communs aux trois DITEP de l'association des PEP69/ML.

Les 100 ans de l'association PEP69/ML ont été l'occasion de rassembler l'ensemble des salariés afin de partager et de réaffirmer les valeurs fortes telles que :

La Laïcité - La Solidarité - L'Égalité - La Citoyenneté.

Ces temps permettent aux professionnels d'échanger et de prendre conscience que l'établissement n'est pas un « électron libre » mais dépend bien d'une association qui œuvre à un niveau politique afin de promouvoir l'importance pour chaque personne accompagnée de trouver une place au sein de la société.

Au fil des années, les équipes et la Direction du DITEP de Gerland, ont procédé à de multiples réorganisations de service pour s'adapter au mieux au suivi du parcours et projet des jeunes. Les années 2018, 20 et 22 ont marqué l'histoire de l'institution par le traitement de situations complexes, d'événements graves et exceptionnels avec plusieurs mouvements successifs du personnel.

En poste de directrice depuis septembre 2022, j'accompagne les équipes du DITEP de Gerland dans leur ultime période de transition. Non sans difficulté, avec l'ensemble des personnes accueillies et les professionnels, nous avons relevé le pari de maintenir notre activité malgré la fatigue ponctuée de découragement face à l'ampleur de notre mission : grandir, apprendre et intégrer la vie citoyenne. **L'année 2024 a été marquée par la célébration du centenaire de l'association et la nomination du dispositif votée officiellement par les professionnels et les jeunes : le « DITEP de Gerland - Maria Dubost ».** Le trait d'union apposé entre « Gerland » et « Maria Dubost », symbolise la réconciliation de l'institution avec son histoire ainsi que l'intégration du SESSAD au sein de son organisation. C'est donc main dans la main que nous avançons désormais.

Delphine GUILLOT
Directrice

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

PRESENTATION

DU DISPOSITIF INTEGRE

Implantés de plein pied sur la rue, devant une station de métro, les services du dispositif restent ouverts sur leur environnement. Le principe de devoir préserver la contenance institutionnelle, avec toute sa complexité, est un enjeu fort pour les jeunes que nous accompagnons, comme pour les professionnels.

De plus en plus agités, morcelés, voire harcelés, les adolescents orientés vers les DITEP ont plus que jamais besoin de repères stables et bienveillants, c'est ce en quoi les professionnels du DITEP de Gerland sont engagés. Pour prévenir le mieux possible les situations de décrochage scolaire et de désocialisation, le passage en dispositif intégré s'est imposé à l'ITEP Maria DUBOST et au SESSAD de Gerland. En effet, la population accueillie nécessite d'adapter des services de plus en plus en proximité avec leur environnement et d'agir en étroite collaboration avec les acteurs locaux (établissements scolaires, CMP, mairie, réseaux de transport, MJC etc.). Avec une visée toujours plus inclusive, dès 2012 l'accueil de jour du DITEP de Gerland a progressivement mis en œuvre deux unités externalisées, consistant à pouvoir accueillir les élèves en situation d'handicap dans un milieu scolaire dit ordinaire.

Ces transformations ont suivi l'évolution des besoins du public accueilli, des lois et décrets du secteur social et médico-social, mais elles ont également suivi le cours des réalités sociales et sociétales. Il est à souligner que **l'évolution de notre organisation est également impactée par les contraintes budgétaires et des difficultés de recrutement croissantes** qui touchent notre secteur d'activité. L'enjeu majeur de notre passage en dispositif est d'être capable de **répondre à un besoin d'étayage massif et devenu urgent pour les mineurs que nous accompagnons : sur le plan scolaire et éducatif mais surtout sur le plan de l'aide sociale à l'enfance et du champ sanitaire.**

La particularité de notre dispositif peut se caractériser par trois aspects, le tout représentant un symbole de contenance institutionnelle, à savoir :

- Le contour de ses murs datant de 1971 et son ancrage territorial sur Lyon 7^e
- Son innovation pédagogique historique par le biais de la préprofessionnalisation et sa visée inclusive
- L'engagement du travail thérapeutique tourné vers la clinique institutionnelle

AGREMENT

De ses origines en 1952 avec Maria DUBOST jusqu'à ce jour, le DITEP de Gerland, basé au sud de Lyon dans le 7^e arrondissement - initialement nommé le *Centre Maria DUBOST (CMD)* – n'a eu de cesse d'évoluer et de s'adapter au fil des années : passant d'IM-pro à IME puis d'IME-IR à IME-ITEP avec un double agrément, pour ensuite rester un ITEP. Son association d'origine, l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (l'OLPPR) crée en 2003 le *SESSAD de Gerland*. Le CMD incluant avec lui le SESSAD et sa culture « hors les murs », l'ITEP devient officiellement le *DITEP de Gerland* au sein d'une nouvelle association fusionnée avec l'OPPR : les PEP69/ML.

NUMERO DE FINESS UNIQUE

Au 1^{er} janvier 2024, le DITEP de Gerland reçoit officiellement son numéro de FINESS unique, déclarant définitivement le SESSAD comme une entité à part entière du dispositif intégré ITEP.

Ceci oblige un ajustement de notre fonctionnement administratif et d'une mise à jour du référencement des notifications sur ViaTrajectoire.

CAPACITE D'ACCUEIL

Le DITEP de Gerland, géré par l'association des PEP69/ML, est aujourd'hui autorisé à accueillir **155 enfants et adolescents** de 0 à 20 ans. Toutefois, il accueille essentiellement des jeunes **de 12 à 20 ans**, voire dès 8 ans, pour les enfants accompagnés en ambulatoire. Tous sont orientés par la Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH) du Rhône, car ils « présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».

Le DITEP de Gerland peut les accueillir selon les modalités suivantes :

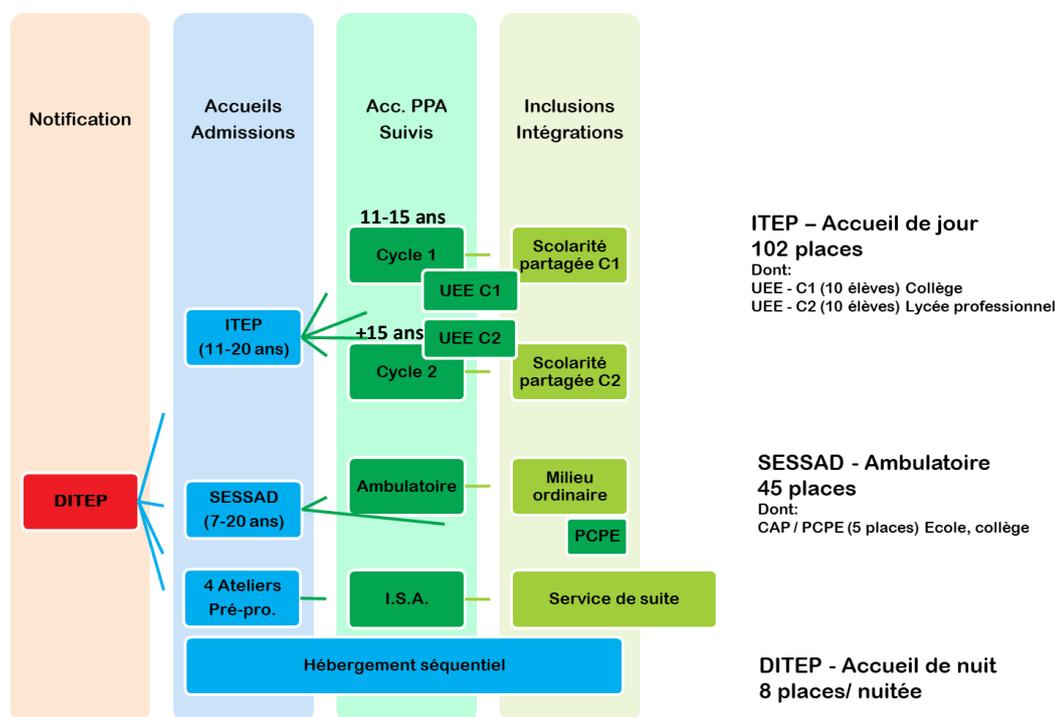
- 102 en accueil de jour
- 8 dans le cadre de l'hébergement séquentiel
- 45 en ambulatoire (SESSAD) dont 5 en Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) dédié au dispositif de la Cellule d'Accompagnement Pluridisciplinaire (CAP).

Le DITEP est implanté sur trois sites distincts :

- la partie accueil de jour situé avenue Jean Jaurès dans le 7ème arrondissement de Lyon.
- la partie accueil de nuit située dans une villa sur la commune de Saint-Genis-Laval.
- la partie ambulatoire (SESSAD) située rue de Gerland dans le 7ème arrondissement de Lyon.

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Même si les adolescents orientés par la MDMPH présentent des difficultés psychologiques se traduisant par des troubles du comportement, les modalités d'accueil et de parcours au sein du dispositif intégré ont été organisées selon la scolarité et le projet personnalisé de chacun :



En **accueil de jour**, le DITEP dispose de 2 modalités d'apprentissage et d'accompagnement : **Cycle 1** (11-15 ans) et **Cycle 2** (15 ans et plus). Chaque cycle bénéficie d'une Unité d'Enseignement Interne (UEI) et une Externalisée pour 10 élèves (UEE) soit en collège ou en lycée professionnel. De plus en plus d'adolescents parviennent à maintenir une partie de leur scolarité en ordinaire, les jeunes peuvent alors compenser certains

apprentissages avec le groupe de la **scolarité partagée** entre le DITEP et l'établissement de secteur du jeune, sur un emploi du temps aménagé et personnalisé.

L'accompagnement **ambulatoire** est assuré par le **SESSAD** et permet de préserver le jeune dans son environnement scolaire et son bassin de vie. Le soutien de l'équipe pluridisciplinaire s'organise autour de rendez-vous hebdomadaires individuels ou en groupe à médiation thérapeutique ou éducative. Le DITEP est doté d'un **PCPE** pour renforcer l'accompagnement de 5 élèves non notifiés par la MDPH directement au sein d'une école et d'un collège conventionnés. Le pôle est composé d'un mi-temps éducatif et psychologique du DITEP et travaille avec l'équipe pédagogique partenaire.

Dans tous les cas, le DITEP adapte et garantit le soutien thérapeutique, éducatif et pédagogique nécessaire aux besoins de chacun. Le jeune peut évoluer d'une modalité à une autre tout au long de son parcours au sein du dispositif intégré.

Pour les plus de 14 ans, le dispositif intégré de Gerland a la particularité de compter également **4 ateliers préprofessionnels**, prenant appui sur les métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, menuiserie, électricité), la boulangerie, l'entretien des espaces verts et surfaces industrielles, et la cuisine-pâtisserie (atelier non fonctionnel en 2024 faute de candidature au poste d'Educateur Technique Spécialisé vacant). Ces ateliers peuvent accueillir les jeunes de plus de 14 ans déjà inscrits dans le DITEP mais également sous convention, tous ceux notifiés et accompagnés par d'autres DITEP.

Le **service d'accompagnement social et d'insertion (I.S.A.)**, propose à l'ensemble des personnes accueillies pendant leur parcours, un soutien complémentaire en travaillant plus spécifiquement sur une démarche d'insertion sociale, professionnelle et d'appuis à la famille. I.S.A. garantit également un service de suite mobilisable durant 3 ans après la sortie du dispositif.

L'**accueil de nuit** est ouvert à tous du lundi au vendredi. Chacun peut bénéficier d'une à trois nuits par semaine encadrées par une équipe pluridisciplinaire dédiée. La durée et les objectifs du séjour sont définis selon les termes décidés avec le jeune et sa famille via un contrat annexé au PPA. Ce dispositif complète les moyens d'accompagnements proposés par le dispositif.

PRESENTATION DES LOCAUX

CENTRE MARIA DUBOST

Implanté en zone urbaine du 7^e arrondissement de Lyon, le DITEP Gerland-Maria DUBOST est un bâtiment d'**environ 3 950 m²** construit sur 4 niveaux (dont le sous-sol) où l'accueil principal donne pignon sur rue avec une bouche de métro à 20 mètres. Construit sur le modèle architectural d'une école des années 70, le bâtiment à lui seul, fait institution :

- L'accueil de jour est composé de salles de classes, de locaux administratifs et des ateliers préprofessionnels (dont une cuisine, une menuiserie, et une boulangerie)
- Environ 2 310 m² d'espaces extérieurs
- Un gymnase séparant 2 cours de récréation - chacune avec un portail d'accès - orientées sur une deuxième rue
- Une salle de restauration, un self-service et une cuisine avec préparation des repas sur place

SESSAD GERLAND

Le SESSAD est situé rue de Gerland. L'accueil des jeunes se fait dans des locaux administratifs avec deux entrées de plein pied et une salle de réunion, aménageable en salle d'activité collective.

VILLA SAINT-GENIS-LAVAL

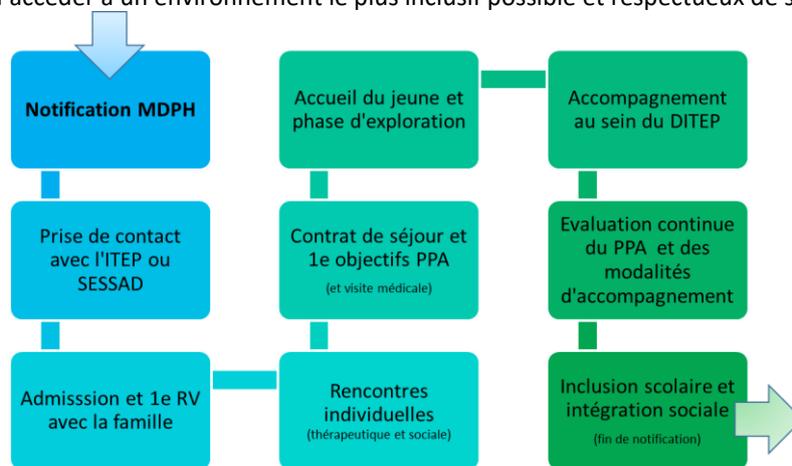
Nommée la Villa, l'hébergement séquentiel présente tout l'équipement d'une grande propriété aménagée sur deux étages, avec cuisine, 6 chambres, salon, salle à manger, douches et salles de bains, terrasse ombragée et un grand jardin vert. Cette maison implantée dans un lotissement de résidences privées, est accessible en transport en commun et permet un espace de répit situé au calme de la ville.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET SES MISSIONS

La mission des DITEP est d'accompagner des enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant des difficultés psychologiques dont l'intensité, notamment des troubles du comportement, entraînent, à travers un processus handicapant, de graves difficultés d'apprentissage et de socialisation.

AUTODETERMINATION ET VISEE INCLUSIVE, TOUT UN PARCOURS

De la notification à la sortie, le jeune est accompagné, avec sa famille, tout au long de son parcours au sein du dispositif, en vue d'accéder à un environnement le plus inclusif possible et respectueux de son projet.



LES EFFETS DU PASSAGE EN DISPOSITIF

La répartition des effectifs peut varier d'une année à l'autre selon de deux facteurs :

Le premier concerne **les attentes et les demandes des familles par rapport à de l'accompagnement ambulatoire ou interne et, à l'état de scolarisation de leur enfant**. Des parents se présentent souvent désespérés par le nombre de démarches et le temps d'attente avant de pouvoir être accompagnés, notamment par un SESSAD, ou trouver un établissement scolaire qui « veuille bien » inscrire leur enfant parce qu'il n'a plus d'école. L'intention de départ est importante à prendre en considération, car elle peut favoriser, ou non, la mise au travail et l'implication du jeune dans son projet personnalisé par la suite.

Le deuxième, agissant sur les effectifs, concerne **l'évolution des besoins et l'intensité des troubles du jeune au fil de son parcours**, parfois dès l'admission.

Le but étant d'adapter et ajuster l'accompagnement du jeune tout au long de son parcours selon l'évolution de ses besoins, tant au niveau scolaire, éducatif que soignant. Une fois accueilli, il peut passer d'une scolarité interne à l'ITEP, à une inclusion progressive en milieu ordinaire en « scolarité partagée » voire totale avec un accompagnement plus ambulatoire avec le SESSAD. Chaque jeune a donc un emploi du temps personnalisé pouvant être partagé entre l'interne et l'externe.

Pour **éviter les ruptures de parcours dans l'organisation actuelle**, nous tentons de faire évoluer le parcours en cours d'année. Mais cela impacte la dynamique du groupe déjà installée avec un équilibre fragile.

Nous devons pouvoir garantir **le taux d'encadrement éducatif ou pédagogique nécessaire au quotidien pour le collectif** : par exemple, un binôme de professionnels ne suffit plus pour accompagner quotidiennement 15 jeunes avec une scolarité partagée. Cela a également pour conséquence d'obliger les équipes pluridisciplinaires à plus de coordination et de communication entre elles et avec les différents services du dispositif intégré. Il en est de même avec le réseau partenarial extérieur et les familles : un temps partiel de médecin pédopsychiatre ne peut suivre 50 projets de soins sans un relai thérapeutique suffisant ou sanitaire extérieur etc.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	Aout	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
11	5	8	15	5	7	2	0	11	3	4	3	74
Notifications reçues avec une préconisation SESSAD												
2	1	1	1	1	4	0		1	2	5		18
Les prises de contact à l'initiative des parents												
2	1	4		1	1	0	1	1	5	2		18
Total des notifications reçues en 2024												110
Pour rappel : notifications reçues en n-2												131
Pour rappel : notifications reçues en n-3												92

Nous observons une baisse des notifications reçues par le SESSAD qu'il faut mettre en lien avec la formalisation du DITEP Gerland-Maria-Dubost. A ce jour les demandes et/ou notifications sont de plus en plus adressées et donc traitées en première intention sur la partie interne du DITEP. L'organisation en dispositif nous impose par ailleurs de revisiter et d'affiner nos procédures d'admissions en harmonisant les processus. Il s'agit pour nous à la fois d'évaluer les attentes et les besoins d'un jeune et de sa famille mais aussi de mesurer nos capacités de réponses pertinentes. Le temps de l'admission est aussi et sans doute avant tout, le temps de la première rencontre, celle dans laquelle se joue parfois le fragile équilibre de l'adhésion à un accompagnement proposé.

Age des enfants et adolescent notifiés dans l'année				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	16	77	8	101
Filles	1	5	3	9
Total	17	82	11	110

Age des personnes accompagnées admises dans l'année				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	1	28	3	32
Filles	0	3	0	3
Total	1	31	3	35

Age des enfants et adolescent sortis dans l'année					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	à 20 ans	Total
Garçons	0	8	20	5	33
Filles	0	1	0	0	1
Total	0	9	20	5	34

Au sein du DITEP, l'accompagnement ambulatoire des jeunes nous permet d'avoir une rotation des places plus importante ce qui explique des admissions de jeunes tout au long de l'année. Il faut cependant noter que les jeunes majeurs sont paradoxalement ceux qui nous sollicitent de façon importante, tant dans leurs attentes que dans leur besoin d'être soutenus.

Cette étape du parcours d'accompagnement tranche avec celui des ados et grands ados (13/17 ans) que nous devons solliciter davantage et qui ont pour leur part, besoin de temps pour adhérer pleinement au projet d'accompagnement. Nous nous heurtons souvent à des absences aux rendez-vous fixés, à des interpellations imprévues. L'équipe doit alors composer avec ces relations fragiles, parfois complexes, où doivent coexister la mise en œuvre du Projet Personnalisé d'Accompagnement, le temps de la construction d'une relation de confiance suffisamment éprouvée, la prise en considération du temps de l'adolescent (parfois en décalage), et celui des attentes de la famille.

L'accompagnement d'adolescent et de jeunes majeurs nécessite une capacité de l'organisation à prendre en compte ces absences, en faisant vivre le lien par des sollicitations très régulières, des déplacements improvisés sur le territoire du jeune et surtout une capacité des référents éducatifs à « porter l'absence », sans renoncer à l'accompagnement. Nous observons que ces mêmes situations concernent de plus en plus de jeunes très fragiles, en risque de glissement vers des pathologies psychiatriques ou de mise en danger récurrentes (conduites d'addictions, marginalisation, déscolarisation...).

C'est la capacité d'une équipe pluridisciplinaire à élaborer autour de ces questions qui permet peu à peu de "tenir bon" le sens du projet, permettant ainsi un retour du jeune dans un accompagnement plus régulier.

Age des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12					
	6 à 10	11 à 15	16 à 17	18 à 19	Total
Garçons	1	61	35	26	123
Filles	1	5	2	3	11
Total	2	66	37	29	134

Nous réservons l'ouverture de nos accompagnements à destination d'enfants âgés de 6 à 10 ans exclusivement sur la modalité ambulatoire du DITEP. Nous sommes souvent sollicités par des familles ne trouvant pas de réponses spécifiques aux troubles de leur enfant sur leur territoire. Il s'agit de jeunes autistes ou en attente de place en IME, ne rentrant pas dans notre agrément et de fait, nous n'avons pas de réponses adaptées en termes de formation des professionnels, de locaux et d'organisation.

La visibilité des actions du DITEP sur son territoire principal d'intervention favorise la multiplication des échanges auprès des partenaires de l'enfance et de la petite enfance. Dans le cadre de nos fonctions ressources, cette meilleure identification de nos missions permet progressivement de soutenir les familles dans leurs recherches de réponses adaptées sur le territoire.

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	
SESSAD	1
Autre Etablissement médico-social	2
Milieu familial	33
Provenance non connue	

Dans le cadre de la modalité d'accompagnement ambulatoire, ce sont essentiellement les familles qui font les démarches pour une admission. A noter cette année que, dans le cadre de l'activité du PCPE, nous avons accompagné une famille dans sa demande d'admission au sein du DITEP de Villeurbanne-Duchère en modalité interne pour un enfant scolarisé en école primaire.

Procédures d'admission de l'année							
Nombre total de situations d'adolescents reçus			Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission par les parents	Admissions		
Garçons	Filles	Total	Total	Total	Garçons	Filles	Total
50	6	56	4	16	31	4	35

Les refus d'admission par le DITEP sont essentiellement dû à un environnement collectif incompatible aux besoins du jeune présenté en admission ou des troubles nécessitant des moyens mieux adaptés à la demande de la famille et aux besoins spécifiques de leur enfant. Les parents qui ont pu expliciter leur refus d'admission l'ont motivé par la possibilité d'un autre DITEP plus accessible pour eux ou d'une moins grande capacité et diversité des âges des jeunes accueillis.

File active annuelle ITEP			
Nombre de situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
81	29	20	110
File active annuelle SESSAD			
Nombre de situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
52	6	14	58
			Total DITEP : 168

File active moyenne mensuelle						
Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places semi-internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	40	54	102	85	8	4
FEV	40	54	102	84	8	4
MAR	40	54	102	92	8	6
AVR	40	54	102	93	8	6
MAI	40	54	102	93	8	5
JUI	40	54	102	96	8	7
JUIL	40	54	102	96	8	7
AOU	40	54	102	99	8	5
SEP	40	44	102	99	8	7
OCT	40	44	102	91	8	8
NOV	40	44	102	92	8	7
DEC	40	44	102	91	8	7
Moyenne	40	50,67	102	92,58	8	6,08
Taux file active		1,27		0,91		0,76

Nous notons une diminution de nos accompagnements en ambulatoire à partir du mois de septembre. Cette baisse d'activité est à mettre en lien avec les difficultés de recrutement que nous avons rencontrées sur la période suite au départ d'une éducatrice de l'équipe. Nous avons pu répartir les accompagnements qu'elle faisait au sein de l'équipe, mais n'avons pu réaliser de nouveaux accompagnements faute de personnel. Le

recrutement a néanmoins été réalisé sur la fin du mois de décembre pour une effectivité au mois de janvier 2025.

Sur l'accueil en semi-internat, les équipes ont vécu des difficultés à pouvoir contenir les mouvements d'agitations individuelles nécessitant un grand taux d'encadrement. A l'automne, nous avons acté des départs de jeunes essentiellement arrivés à leur majorité ainsi que celui de 3 éducatrices. Nous avons donc choisi de ralentir les rendez-vous d'admissions pour prévenir des incidents collectifs et l'épuisement professionnel. Concernant l'accueil de nuit, après avoir dû fermer pendant 6 mois faute de professionnels, nous avons reconstitué une équipe entière et les inscriptions se sont faites progressivement pour assurer une stabilisation du fonctionnement et garantir la confiance des jeunes et leur famille.

Sectorisation des admissions réalisées			
Arrondissements / communes	Garçons	Filles	Total
69003 LYON	2	1	3
69005 LYON		1	1
69006 LYON	3		3
69007 LYON	3		3
69008 LYON	4		4
69009 LYON	3		3
69100 VILLEURBANNE	1		1
69130 ECULLY	1		1
69140 RILLIEUX LA PAPE	3		3
69160 TASSIN LA DEMI LUNE	1		1
69200 VENISSIEUX	3		3
69300 CALUIRE ET CUIRE		1	1
69330 MEYZIEU	1		1
69500 BRON	1		1
69730 GENAY	1		1
69760 LIMONEST	1		1
69800 SAINT PRIEST	4		4
Total	32	3	35
Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
Arrondissements / communes	Garçons	Filles	Total
42800 RIVE DE GIER	1		1
69001 LYON	2		2
69002 LYON	2		2
69003 LYON	10	1	11
69004 LYON	1		1
69005 LYON	1	1	2
69006 LYON	3	1	4
69007 LYON	17	2	19
69008 LYON	20	1	21
69009 LYON	5		5
69100 VILLEURBANNE	6	2	8
69110 SAINTE FOY LES LYON	1		1
69120 VAULX EN VELIN	4		4
69130 ECULLY	1		1
69140 RILLIEUX LA PAPE	5		5
69160 TASSIN LA DEMI LUNE	1		1
69200 VENISSIEUX	17	2	19
69230 SAINT GENIS LAVAL	1		1

69270 FONTAINES ST MARTIN	1		1
69270 ST ROMAIN AU MT D'OR	1		1
69300 CALUIRE-ET-CUIRE	1	1	2
69310 PIERRE BENITE	1		1
69330 MEYZIEU	2		2
69340 FRANCHEVILLE	1		1
69500 BRON	1		1
69540 IRIGNY	1		1
69570 DARDILLY	1		1
69600 OULLINS	2		2
69650 QUINCIEUX	1		1
69730 GENAY	1		1
69740 GENAS	2		2
69760 LIMONEST	1		1
69800 SAINT PRIEST	8		9
TOTAL	123	11	134

L'accompagnement des jeunes habitant Lyon 7^e et 8^e arrondissement, commence à rendre compte du travail de resserrement des liens partenariaux sur le territoire de proximité du DITEP. Cette tendance est à mettre en parallèle avec notre volonté d'intervenir plus précocement sur les situations suivies par le SESSAD. Vouloir répondre aux situations d'enfants scolarisés en primaire nous impose en contre partie à ne pouvoir intervenir en ambulatoire que sur un territoire de proximité. En effet de jeunes enfants (entre 7 et 11 ans) ne peuvent être autonomes dans les transports en commun et nous mobilisons davantage de professionnels sur des temps de déplacement, impactant de fait les réponses d'accompagnements possibles. Pour les plus grands adolescents, la distance et le temps de trajet est plus un facteur de motivation et d'état de fatigue pour arriver jusqu'au DITEP. Dans ce cas, les professionnels doivent faire appel à plus de ressources pour les mobiliser dans leur accompagnement et leurs apprentissages. Cet équilibre fragile entre interventions précoces, autonomie, et motivation sera sans doute à l'avenir, un enjeu important pour l'activité du SESSAD et interrogera nécessairement l'organisation du dispositif intégré dans son ensemble.

Durées d'accompagnement dans l'ESMS				
Personnes accompagnées de l'effectif au 31/12, sur l'AJ		Sortants sur le SESSAD		Sortants durant l'année civile
< 1 an	28	< 1 an		1
> 1 an et < 2ans	9	> 1 an et < 2ans	2	1
> 2ans et < 3ans	22	> 2ans et < 3ans	3	2
>3 ans et <4 ans	12	>3 ans et <4 ans	2	4
> 4 ans et < 5 ans	6	> 4 ans et < 5 ans	4	4
> 5ans et < 6 ans	8	> 5ans et < 6 ans	1	3
> 6 ans	5	> 6 ans	2	5
	90		14	20

EVOLUTION DE LA POPULATION

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences								
	Déficiences intellect.	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Cérébro-lésions	Troubles du comportement et de la comm.	Autres déficiences	TOTAL
A titre principal	4	8	33	23		95	5	168
A titre associé	8	4	5	10	1	8		36

Au regard des chiffres de l'année 2024, nous pouvons faire pour cette période exactement les mêmes remarques que celles de l'an dernier à un détail prêt, à savoir la diminution des déficiences intellectuelles en proportion par rapport aux autres déficiences qui gardent la même proportionnalité (Autisme, Ted, troubles du psychisme, troubles du langage et des apprentissages, troubles du comportement et de la communication...).

A noter aussi un renforcement de notre partenariat avec des structures ou établissements spécialisés (IEAJA, CRA...) avec lesquels il serait intéressant d'établir des conventions bipartites.

SCOLARITE : ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE EN SCOLARITE PARTAGEE & ACCOMPAGNEMENT EXTERIEUR

SCOLARISATION INDIVIDUELLE			UEE
INTEGRATIONS SCOLAIRES dans l'année	Temps plein	Temps partagé	Nbre enfnts ou adolescents en UE externalisée
Scolarisation individuelle nbre d'enfants ou adolescents			
Type de scolarité			
CLIS			
Inclusion EN PRIMAIRE classe ordinaire			3
ULIS			6 2
Inclusion en COLLEGE classe ordinaire			13 17 12
Inclusion LYCEE			1
inclusion LYCEE Pro			12 7
inclusion CFA			8
Inclusion Etudes supérieures			

SCOLARITES PARTAGEES

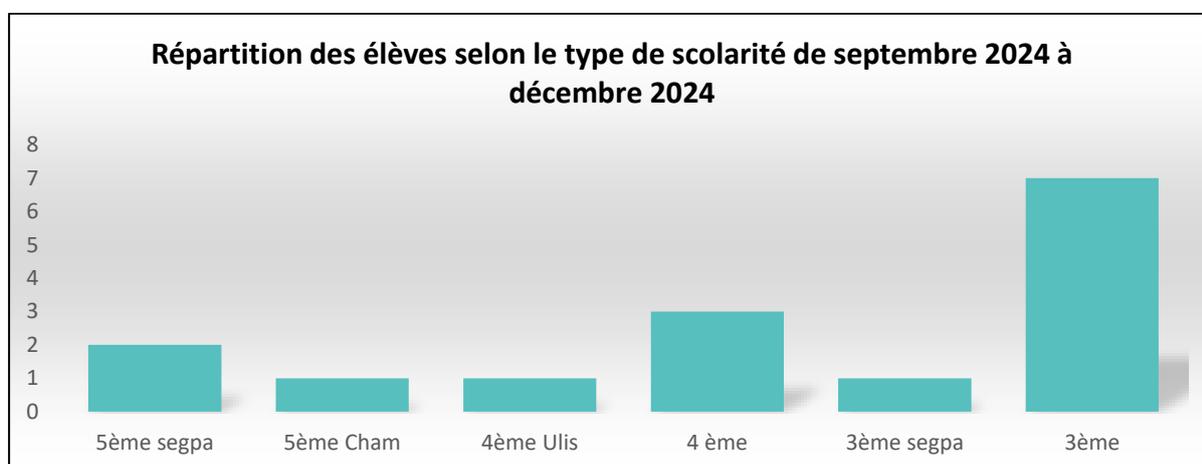
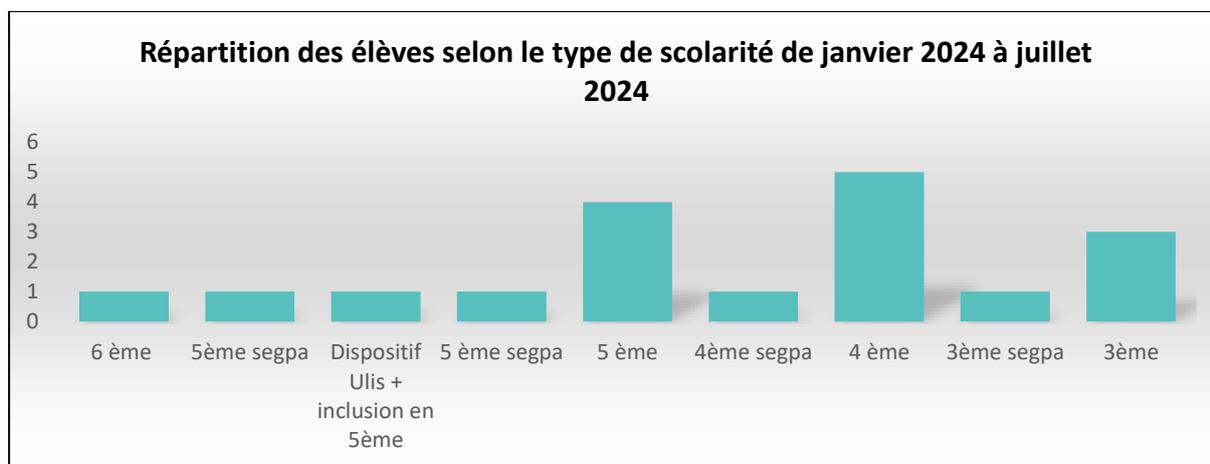
- Le soutien pédagogique offert aux jeunes du DITEP se structure autour de la « scolarité partagée » et de « l'accompagnement extérieur ». Ces modalités visent à répondre aux besoins spécifiques des jeunes, qu'ils soient en établissement scolaire ordinaire ou dans des formations professionnelles et adaptées ou en cours d'insertion professionnelle.
- Notre accompagnement vise à soutenir l'insertion progressive des jeunes dans des établissements scolaires ordinaires (collèges, lycées professionnels, CFA). L'objectif est de permettre une évolution adaptée aux besoins individuels de chaque jeune, en collaboration étroite avec les équipes pédagogiques, les familles et les professionnels du DITEP. Des réunions régulières permettent d'évaluer et d'ajuster le suivi.

- Les jeunes bénéficient d'un emploi du temps aménagé, alternant présence au DITEP et en milieu scolaire. Cette flexibilité permet une progression adaptée et évite les ruptures de parcours. Deux modalités sont en place :
 - Scolarité partagée (12-15 ans) : 15 jeunes accompagnés en moyenne.
 - Accompagnement extérieur (15-20 ans) hors effectifs SESSAD : 25 jeunes suivis dans leur parcours scolaire ou professionnel en moyenne.

L'accompagnement repose sur une équipe pluridisciplinaire mobilisée pour un soutien éducatif, thérapeutique et pédagogique individualisé.

Analyse de la Scolarité Partagée (Effectif et Répartition)

- 15 jeunes âgés de 12 à 15 ans.
- Inclusion en collège (ULIS, SEGPA, ordinaire...) avec un emploi du temps partagé et de nombreux temps au sein du DITEP.
- Ajustement constant des emplois du temps en fonction des besoins.



• Constats et Actions

- Une éducatrice supplémentaire a été mobilisée pour gérer la charge de suivi et la coordination avec les partenaires.
- La nécessité d'une adaptation constante des emplois du temps, en fonction des capacités des jeunes, requiert une meilleure transversalité entre les équipes.
- Mise en place de groupes thérapeutiques et pédagogiques pour renforcer les apprentissages et le bien-être des jeunes.

- **Difficultés Rencontrées**

- Hétérogénéité des profils nécessitant une individualisation plus poussée.
- Complexité des collaborations avec les établissements scolaires.
- Manque de ressources humaines pour optimiser l'accompagnement individualisé.

- **Perspectives et Améliorations**

- Développement de nouveaux outils de suivi et d'évaluation.
- Formation des professionnels aux troubles du comportement et des nouvelles pathologies accueillies par le DITEP
- Renforcement des partenariats avec les établissements scolaires.

- **Approche transversale accrue pour garantir la continuité des parcours**

➤ *Scolarité Partagée : Un Soutien Personnalisé :*

Les jeunes inscrits dans des établissements scolaires ordinaires, tels que les collèges bénéficient d'un suivi personnalisé adapté à leur parcours. Ce soutien, planifié en concertation avec les équipes éducatives des collèges et les professionnels du DITEP, se décline par :

- **Suivi scolaire et éducatif :** Les jeunes peuvent partager leur emploi du temps entre le DITEP et l'établissement scolaire. Ce partage est flexible et évolue en fonction des progrès réalisés par chaque jeune. Certaines situations permettent un retour à plein temps au DITEP, tandis que d'autres jeunes peuvent progressivement étendre leur scolarité dans un cadre ordinaire. Un suivi éducatif continu est proposé, avec des activités éducatives régulières.
- **Interventions thérapeutiques :** En parallèle de la scolarité, des prises en charge thérapeutiques (psychothérapie, orthophonie, psychomotricité) sont proposées, ajustées en fonction des besoins individuels de chaque jeune. Les interventions sont coordonnées pour assurer une prise en charge globale et cohérente.

➤ *Collaboration Étendue avec les Équipes Scolaires et Familiales :*

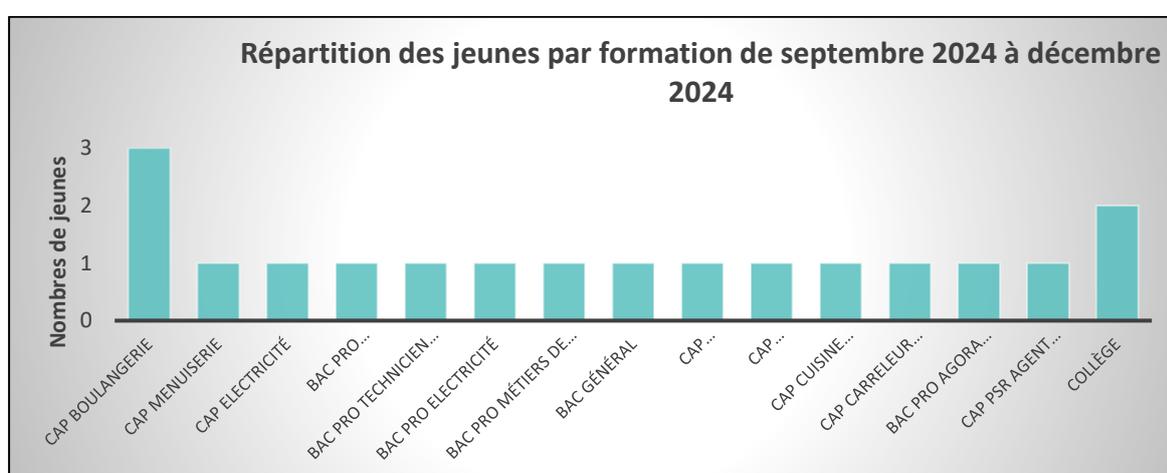
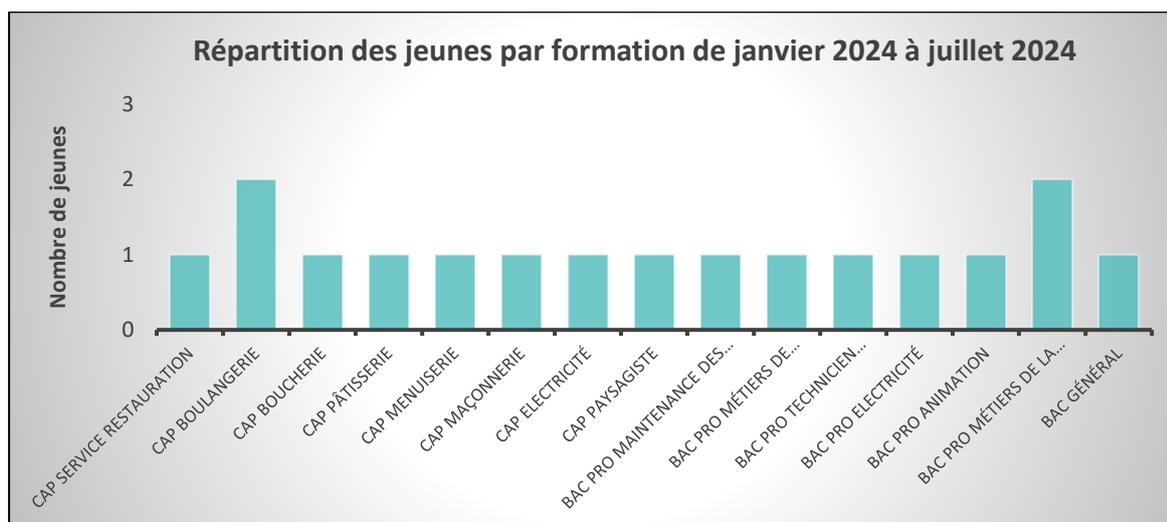
Le travail en partenariat avec les établissements scolaires est essentiel pour garantir l'inclusion et la réussite des jeunes. Des réunions régulières sont organisées entre les équipes du DITEP et les enseignants pour ajuster les interventions en fonction des besoins et des progrès des jeunes. Ces échanges visent à mettre en place des solutions pédagogiques adaptées et à résoudre les difficultés rencontrées par les jeunes en milieu scolaire. De plus, les familles sont impliquées tout au long du parcours pour soutenir le travail éducatif et thérapeutique.

➤ *Les missions du DITEP se déclinent ainsi :*

- Suivi scolaire personnalisé : L'accompagnement vise à favoriser l'insertion scolaire, sociale des jeunes. Il comprend des suivis éducatifs réguliers, des ajustements pédagogiques et des aménagements spécifiques pour garantir l'accès aux apprentissages.
- Sensibilisation et soutien aux équipes pédagogiques : Des rencontres régulières avec les équipes éducatives sont organisées pour partager des outils pédagogiques et aider les enseignants à mieux comprendre les besoins des jeunes, particulièrement ceux présentant des troubles du comportement.
- Suivi des parcours et gestion des conflits : Les éducateurs spécialisés assurent un suivi constant des jeunes, proposant des solutions temporaires comme des emplois du temps aménagés et en intervenant dans la résolution des conflits au sein des établissements.

ACCOMPAGNEMENT EXTERIEUR

- L'accompagnement extérieur du DITEP a concerné 25 jeunes âgés de 15 à 20 ans, chacun avec un parcours scolaire spécifique nécessitant une adaptation des approches éducatives et thérapeutiques.
- Les formations suivies par les jeunes sont variées, couvrant différents secteurs professionnels et scolaires. Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition des jeunes par formation.



➤ **Des Accompagnements Diversifiés et Ciblés :**

L'action du DITEP repose sur plusieurs axes :

- Temps éducatifs : Développement des compétences sociales et autonomie, avec des entretiens individuels hebdomadaires.
- Suivi thérapeutique : Prises en charge en psychologie, psychomotricité et orthophonie, ajustées selon les besoins (individuelle ou groupale).
- Accompagnement familial : Échanges réguliers pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- Orientation scolaire et professionnelle : Entretiens, visites d'entreprises et mise en réseau avec les acteurs de l'insertion.

➤ **Défis et Obstacles :**

L'équilibre entre scolarité et accompagnement reste un défi majeur. Les jeunes engagés dans des cursus qualifiants peinent à concilier emploi du temps scolaire et suivi au DITEP, ce qui fragilise la continuité des soins. L'absence d'enseignants mobiles limite l'adaptation pédagogique, tandis que les ruptures de parcours persistent, notamment chez les jeunes majeurs entrant dans la vie active.

➤ **Progrès et Réussites :**

Malgré ces difficultés, des avancées notables ont été constatées. Plusieurs jeunes ont gagné en autonomie et réussi leur intégration scolaire, sociale et professionnelle, avec 5 d'entre eux déjà en CDI ou CDD. Le renforcement du lien avec les familles a également favorisé un cadre plus structurant pour les jeunes.

➤ **Vers un Accompagnement Optimisé :**

Pour améliorer l'efficacité du dispositif, plusieurs pistes d'évolution sont envisagées :

- Renforcement des partenariats avec écoles et structures d’insertion.
- Accompagnement plus personnalisé pour les jeunes les plus vulnérables.
- Flexibilité accrue des horaires pour mieux concilier scolarité et suivi thérapeutique.
- Soutien renforcé aux familles pour les impliquer davantage.

➤ *Un Accompagnement Face à de Nouveaux Défis :*

Si l’inclusion des jeunes progresse, la complexité des besoins de soins s’accroît, alors que les ressources spécialisées se raréfient. Pour garantir un accompagnement adapté, une mobilisation accrue des moyens humains et matériels est essentielle. Le défi reste de taille, mais l’engagement du DITEP demeure total pour assurer un parcours réussi à chaque jeune accompagné.

Les retours des établissements partenaires soulignent l’importance d’une collaboration régulière et d’un soutien renforcé pour gérer la complexité des comportements des jeunes. Des efforts sont à poursuivre dans la formation des équipes pédagogiques et la mise en place de solutions adaptées à chaque situation.

Pour l’avenir, plusieurs pistes d’amélioration sont envisagées :

- **Renforcement des partenariats** avec les établissements scolaires et les structures d’insertion pour une meilleure prise en charge.
- **Augmentation des ressources** pour le suivi thérapeutique et le soutien pédagogique des jeunes.
- **Amélioration de la coordination des soins** et des actions pour garantir une prise en charge fluide et efficace.

CONCLUSION CONCERNANT LA SCOLARISATION

Le DITEP demeure engagé à offrir un accompagnement de qualité, garantissant à chaque jeune un parcours éducatif, thérapeutique, pédagogique et professionnel réussi.

Son engagement en faveur de l’inclusion scolaire, sociale et professionnelle se traduit par une adaptation constante des dispositifs et un renforcement des collaborations. Malgré des défis persistants, notamment liés à la diversité des profils et au manque de ressources humaines, les progrès observés confirment la pertinence des accompagnements mis en place.

L’enjeu des années à venir est d’améliorer continuellement ces dispositifs en renforçant les moyens d’accompagnement, la formation des équipes et les partenariats. Le DITEP reste mobilisé pour offrir à chaque jeune un parcours adapté et évolutif, favorisant son autonomie et sa réussite.

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

SERVICE I.S.A.

Ce service d’Accompagnement et d’Insertion Sociale, depuis sa création en 2021, est assuré par 2 éducatrices spécialisées chargées d’insertion et regroupe les 3 Assistantes de service social du DITEP et 1 psychologue dédiée. L’équipe soutient, en transversalité, l’ensemble des équipes sur le dispositif et s’appuie sur les temps d’élaboration en groupe de travail pour proposer un accompagnement complémentaire aux jeunes pour lesquels la notion d’insertion sociale prend une part importante de son projet personnalisé. Ainsi, le service I.S.A. a soutenu

- l’ensemble des **projets de sortie** et préparation des jeunes majeurs à **l’orientation professionnelle**,
- la proposition de **thérapies familiales** pour les parents dont l’enfant aurait besoin de cet appui
- l’organisation du **Café parents** chaque mois
- sa mission d’aide en tant que **Service de suite** pour répondre au mieux aux sollicitations des jeunes sortis du DITEP.

Situation des sortants			
	Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire	2		2
Emploi secteur protégé	1		1
Poursuite Formation professionnelle	3		3
réorientation ESMS	4	1	5
Recherche d'emploi /mission locale	3		3
Situation de rupture sociale	1		1
Sans solution (connue)	8		8
Arrêt à la demande de la famille	9		9
Demande RQTH			0
Réorientation service de soin	1		1
Déménagement	1		1
TOTAUX	33	1	34
Motif de sortie			
Dont Exclusions prononcées par l'établissement	1		1

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE

File active moyenne mensuelle						
mois	capacité autorisée en places ambulatoire	nbre de personnes accompagnées dans le mois	capacité autorisée en places semi-internat	nbre de personnes accompagnées dans le mois	capacité autorisée en places internat	nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	40	54	102	85	8	4
FEV	40	54	102	84	8	4
MAR	40	54	102	92	8	6
AVR	40	54	102	93	8	6
MAI	40	54	102	93	8	5
JUI	40	54	102	96	8	7
JUIL	40	54	102	96	8	7
AOU	40	54	102	99	8	5
SEP	40	44	102	99	8	7
OCT	40	44	102	91	8	8
NOV	40	44	102	92	8	7
DEC	40	44	102	91	8	7
moyenne	40	50,67	102	92,58	8	6,08
Taux file active		1,27		0,91		0,76

Durée Moyenne en jours Accueil jour + Accueil nuit		Durée Moyenne en jours SESSAD	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires	Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
20	35300	14	29684
Durée moyenne	4 ans 10 mois		5 ans 10 mois

Les durées d'accompagnement sont liées à 3 facteurs principaux possibles :

- Notre agrément nous permet un accompagnement jusqu'à 20 ans. Cette limite d'âge implique que nous commençons à travailler, avec le jeune majeur concerné, son projet de sortie dès sa dix-huitième année. En effet les besoins d'étayage restent souvent nombreux et nous nous employons à rechercher les relais extérieurs au service, que ce soit en terme de soins, d'insertion professionnelle, sociales, mais également de logement. C'est à l'approche de cette limite d'âge que certains majeurs nous sollicitent le plus, craignant de perdre l'étayage qu'ils avaient jusque-là. Il arrive également régulièrement que la majorité fasse émerger de nouvelles positions des parents qui se désengagent brutalement du quotidien du jeune, voire lui demande de trouver travail et logement dans des délais trop brefs.
- Le second facteur est lié au fonctionnement en dispositif, cette année deux jeunes accompagnés entre 1 et 3 ans en ambulatoire se sont vu proposer un changement de modalité pour un accompagnement interne. Pour l'un d'entre eux l'accompagnement en ambulatoire a permis de créer un lien de confiance nécessaire à l'acceptation des difficultés par le jeune et sa famille et à l'adhésion au projet d'accompagnement en interne, pour le deuxième il s'agit d'un changement de modalité visant une consolidation des acquis et la participation à des ateliers de découvertes professionnelles pour construire un projet de formation en alternance. Ces deux situations nous montrent la pertinence d'un fonctionnement en dispositifs mais nous imposent de revisiter nos pratiques notamment dans la création du lien qui ne peut être transposable. Nous travaillons en double référence au moins le temps que chaque jeune ait trouvé des repères suffisant dans la nouvelle modalité d'accueil.
- Enfin le troisième facteur est lié au refus/résistance à l'accompagnement. Nous avons déjà évoqué la fragile adhésion des adolescents à l'accompagnement. Certains éprouvent "simplement" notre capacité à leur faire une place, mais certains autres refusent toutes démarches amenant alors les parents eux même à désinvestir l'accompagnement. Nous essayons alors en actant la fin de l'accompagnement de proposer les pistes d'orientation selon notre compréhension de la situation. Il faut ici noter que la frontière est mince entre un jeune qui est régulièrement absent mais cherche à tester le lien d'accompagnement et celui qui s'oppose activement à ce lien, refusant tout projet.

L'ACTIVITE

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

DITEP Gerland 2024	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL 2024
Nombre de jours d'ouverture	18	18	20	16	18	21	14	5	21	20	19	18	208
niveau d'activité contractualisé	18	18	20	16	18	21	14	5	21	20	19	18	208
CAPACITE AUTORISEE de l'ETABLISSEMENT - accueil de jour et accueil de nuit (AJ et AN)	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	
File active contractualisée	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	
TOTAL EFFECTIFS ADMIS dans l'ETABLISSEMENT (AJ et AN)	63	63	71	71	71	74	74	77	77	66	67	67	
SEMI INTERNAT Capacité autorisée en places	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	
Semi internat file active contractualisée	112,20	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	
Semi internat File active accompagnée	59	59	65	65	66	67	67	72	70	58	60	60	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	1 652	1 652	1 836	1 469	1 652	1 928	1 285	459	1 928	1 836	1 744	1 652	19 094
Total journées réalisées	959	902	1 127	930	1 107	1 212	862	149	1 641	1 142	1 488	1 105	12 624
Taux présence	52,23 %	49,13 %	55,25 %	56,99 %	60,29 %	56,58 %	60,36%	29,22 %	76,61 %	55,98 %	76,78%	60,19%	
Taux présence cumulé		50,68 %	52,31 %	53,35 %	54,74 %	55,09 %	55,68%	54,66 %	57,71 %	57,51 %	59,44%	59,50%	
Ecart du mois	-693	-750	-709	-539	-545	-716	-423	-310	-287	-694	-25	-54	-6 470
Ecart cumulé	-693	-1 444	-2 153	-2 692	-3 237	-3 953	-4 376	-4 686	-4 973	-5 667	-5 92	-6 47	

INTERNAT Séquentiel Capacité autorisée en places	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Internat File active contractualisée	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	
File active accompagnée	4	4	6	6	5	7	7	5	7	8	7	7	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	130	130	144	115	130	151	101	36	151	144	137	130	1 498
Total journées internat réalisées	27	23	30	41	34	41	40	29	40	45	39	39	428
Valorisation journées internat sur transferts													0
TOTAL JOURNEES INTERNAT	27	23	30	41	34	41	40	29	40	45	39	39	428
Taux présence	18,75 %	15,97 %	18,75 %	32,03 %	23,61 %	24,40 %	35,71%	72,50 %	23,81 %	28,13 %	25,66%	27,08%	
Taux présence cumulé		17,36 %	17,86 %	21,01 %	21,53 %	22,07 %	23,60%	25,48 %	25,25 %	25,58 %	25,59%	25,72%	
Ecart du mois	-103	-107	-114	-74	-96	-110	-61	-7	-111	-99	-9	-9	-1 070
Ecart cumulé	-103	-209	-323	-397	-493	-603	-664	-671	-782	-881	-97	-1 070	
Accompagnement ambulatoire Capacité autorisée	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
Accompagnement ambulatoire file active contractualisée	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0	
File active accompagnée	75	75	76	77	75	76	76	75	68	66	66	64	
Activité prévisionnelle budgétaire en actes	288	288	320	256	288	336	224	80	336	320	304	288	3 328
TOTAL ACTES REALISES	536	523	516	492	478	579	343	247	413	563	554	384	5 628
Taux présence	186,11 %	181,60 %	161,25 %	192,19 %	165,97 %	172,32 %	153,13 %	308,7 %	122,92 %	175,94 %	182,24%	133,33%	
Taux présence cumulé		183,85 %	175,78 %	179,43 %	176,74 %	175,90 %	173,35 %	178,5 %	170,82 %	171,42 %	172,50%	169,11%	
Ecart du mois	248	235	196	236	190	243	119	167	77	243	25	9	2 300
Ecart cumulé	248	483	679	915	1 105	1 348	1 467	1 634	1 711	1 954	2 200	2 300	

HOSPITALISATIONS dans l'année			
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation	Passages aux urgences
Secteur psychiatrique	10 recensées	83 estimés	12 connues ou accompagnées
Autres services	2		2

Cette année semble confirmer la tendance de l'année dernière en matière d'évolution des troubles observés chez certains adolescent(es) que nous accueillons. Comme nous l'avons vu précédemment certains présentant des troubles importants nécessitent de pouvoir s'appuyer sur des relais de soins plus spécialisés dans le champ du sanitaire (hôpital ou secteur libéral).

Les durées de séjours des hospitalisations ne sont pas toujours communiquées par la famille et certaines ont été multiples pour une même personne, avec des durées variables.

Il nous a semblé important de signifier le nombre de passages aux urgences que nous avons parfois dû accompagner nous-mêmes, suites à des décompensations vécues sur notre accueil de jour ou des situations liées à des consommations de stupéfiants ou suite à des agressions subies à l'extérieur.

Nous observons, des situations sociales aux conséquences sanitaires et psychiatriques extrêmement graves, avec bien souvent l'impossibilité des services hospitaliers de pouvoir répondre aux besoins des adolescents. Notre public accueilli en DITEP pâtit des services de pédopsychiatrie devenus trop peu nombreux pour pouvoir les accueillir ou leur proposer des hospitalisations de jour.

Si nous devons voir un point positif, ce serait que les adolescents ont repéré le DITEP comme un lieu d'aide sur des sujets qui les dépassent eux-mêmes, ainsi que leur famille.

PROFIL CLINIQUE DES ADOLESCENTS ACCUEILLIS AU SEIN DU DITEP

Comme décrit dans le Projet d'établissement du DITEP de Gerland 2023-2027, les troubles du comportement de ces adolescents se constituent comme les principaux témoins d'une grande souffrance psychique. Sur le plan diagnostique, ils peuvent être associés à des troubles neuro-développementaux (Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, Troubles du Spectre de l'Autisme...), des Troubles spécifiques des apprentissages (leurs capacités cognitives sont toutefois préservées, inscrivant ces jeunes hors du champ de la déficience), des Troubles anxieux, etc.

Les troubles du comportement - répertoriés dans les classifications au titre de Troubles des Conduites, Troubles Oppositionnels avec Provocation... - se voient imbriqués à des troubles psychoaffectifs massifs et à la clinique du traumatisme. Ils sont, de façon quasi-systématique, le témoin de premières expériences de liens traumatiques. Autrement dit, les troubles de ces adolescents attestent d'une confrontation précoce et répétée à un environnement imprévisible, insécurisant et parfois maltraitant... En conséquence, ceux-ci présentent une organisation psychique particulière - dite « limite » mais aussi psychotique - et un système de défenses psychiques très coûteux dont les passages à l'acte violents peuvent être l'illustration. En plus de traumatismes importants (et du fait de ces derniers), ces adolescents présentent des troubles sévères de l'attachement, des troubles des capacités relationnelles et de la socialisation/du lien, des troubles des capacités élaboratives / de liaison mais aussi de la régulation émotionnelle.

Bien que les difficultés relatives à la scolarisation et l'accès aux apprentissages de ces jeunes apparaissent comme le motif premier de l'orientation au sein du DITEP, nous observons de plus en plus la complexité de leurs situations mêlant :

- La précarité (sociale, financière, psychique) du milieu familial,
- Une histoire de vie marquée par des perturbations et traumatismes relationnels précoces, des vécus de maltraitance et/ou d'abus,
- Un accès au soin direct souvent difficile

DONNEES DES PROFESSIONNELS & ACTIVITES RECURRENTES

- **Prises en charge thérapeutiques spécifiques Prise en charge orthophonique :**

Modalités :

- Bilans et observations orthophoniques
- Suivis orthophoniques, individuels ou groupaux (selon l'indication posée), réévalués chaque année

Indications :

- Troubles du langage oral et/ou écrit (bien souvent associés)
- Troubles du raisonnement
- Travail autour des habiletés sociales

- **Prise en charge psychomotrice :**

Modalités :

- Bilans et observations psychomotrices
- Suivis psychomoteurs, individuels ou groupaux (selon l'indication posée), parfois co-animés (psychomotricienne / psychologue, psychomotricienne / enseignante...) ; réévalués chaque année

Indications :

- Troubles des coordinations, de l'équilibre
- Troubles de la régulation tonico-émotionnelle
- Troubles du schéma corporel et de ses limites
- Troubles de l'organisation spatio-temporelle

- **Prise en charge psychologique :**

Modalités :

- Suivis psychologiques individuels, nécessitant parfois l'accompagnement et la présence d'un professionnel (éducateur spécialisé, par exemple) ou co-animées (binôme psychologue / psychomotricienne, psychologue / éducateur sportif...)
- Prises en charge groupales en co-animation pluridisciplinaire
- Rencontres trimestrielles (pour les adolescents ne bénéficiant pas d'un suivi psychologique, trois rencontres par an avec la psychologue)
- Espaces interstitiels (couloirs, cour de récréation...) ou temps informels

Indications :

- Troubles du lien, troubles de l'attachement, de la séparation...
- Troubles anxieux
- Inquiétudes diverses relatives à l'état psychique de l'adolescent

Les indications en orthophonie, psychomotricité et psychothérapeutiques tiennent compte du fonctionnement psychique « global » de l'adolescent - et notamment de la psychopathologie associée. Autrement dit, ces troubles s'inscrivent dans un tableau clinique plus large (résumé dans la première partie de cet écrit).

Ces prises en charge sont, bien souvent, difficiles à établir dans la mesure où elles impliquent une rencontre et un cadre avec lequel ces adolescents ne sont pas toujours en mesure de faire du fait des troubles qui sont les leurs (et décrits plus tôt). Pour qu'un soin puisse s'amorcer, un temps préalable (et plus ou moins long) est nécessaire afin qu'un lien se tisse entre l'adolescent et le professionnel ; permettant, à terme, l'accès à la prise en charge et l'acceptation de celle-ci.

- **Consultations médicales :**

Les adolescents sont également rencontrés dans le cadre d'entretiens avec le médecin pédopsychiatre et de consultations avec le médecin généraliste et l'infirmière.

Le pédopsychiatre intervient dans les situations suivantes :

- 1. Admission du jeune : Réalisation d'un entretien pédopsychiatrique avec la famille et le jeune, ayant comme objectif de vérifier s'il n'y a pas de contre-indication à l'intégration de la structure (cela peut

arriver exceptionnellement), orienter le jeune vers le dispositif adapté, formuler les indications thérapeutiques et inaugurer le suivi thérapeutique dans le cadre du DITEP.

- 2. Consultation périodique (en moyenne 1 fois par an) avec la famille et le jeune, au sujet du projet de soin, en présence éventuellement des membres de l'équipe thérapeutique ayant réalisé des bilans d'évaluation et/ou de suivis thérapeutiques.
- 3. Consultation médicale pédopsychiatrique avec le jeune seul ou en présence de la famille, ayant des troubles psychiques et qui nécessite une évaluation rapide de l'état de santé. En fonction de chaque situation, le jeune peut être orienté vers le secteur sanitaire (CMP ou hospitalisation) ou se voir proposer une prise en charge médicale pédopsychiatrique au sein du DTEP.

- **Consultation médicale du médecin généraliste :**

- 1. Visite médicale du jeune à l'admission dans l'établissement
- 2. Consultation médicale du jeune accueilli au DITEP pour une problématique somatique et qui ne peut pas accéder ou n'a pas de médecin traitant, du fait du contexte socio-familial du jeune : blessures, traumatisme, dénutrition, obésité
- 3. Réalisation certificat médical en cas de maltraitances

- **Groupes thérapeutiques**

Bien qu'en grande difficulté dans leurs liens aux autres, l'accueil de ces adolescents au sein de dispositifs groupaux reste essentiel. Le groupe permet en effet la mise à distance d'une confrontation directe à l'Autre, et le rapport adulte/adolescent est médiatisé par la situation groupale voire un support.

La participation d'un adolescent à un groupe thérapeutique dépend d'une indication élaborée au sein de l'équipe thérapeutique mais posée par le médecin. Notons également que ces dispositifs nécessitent absolument un portage institutionnel.

- Photolangage
- Atelier psychomoteur en classe
- Prise(s) en charge individuelles proposées par un binôme de professionnels : psychologue / psychomotricienne, psychologue / éducateur sportif (Atelier boxe) ...
- Groupe de parole, etc.

- **Entretiens familiaux**

En parallèle des suivis individuels des adolescents, leurs familles sont également rencontrées - au moins une fois par an en ce qui concerne le pôle thérapeutique (dans le cadre d'entretiens dédiés à la restitution des bilans réalisés et à la présentation du projet de soin et/ou de ses modifications). Les parents des adolescents peuvent également être rencontrés en l'absence de leur enfant.

- **Prises en charge extérieures**

- En secteur : CMP, CATTP... de plus en plus rares et quasiment systématiquement arrêtées au moment de l'admission au sein du DITEP
- En libéral (très rares)

- **Appels SAMU, Pompiers, Forces de l'ordre**

Ces services sont régulièrement sollicités en contexte de « crise » (crise clastique, effondrement psychique/décompensation, crise suicidaire, mises en danger...) dont l'intensité et la durée sont importantes. Ces interventions, lorsqu'elles ont lieu, sont néanmoins bien souvent entravées voire mises en échec. En effet, l'appel et/ou l'intervention d'un tiers provoque régulièrement un retour au « calme » chez l'adolescent, dont l'état et la présentation ne conduiront, en conséquence, pas à une prise en charge aux urgences pédopsychiatriques. Toutefois, lorsqu'ils sont pris en charge par ces services, ils sont conduits aux urgences pédopsychiatriques de secteur (HFME ou Vinatier) au sein desquelles un avis médical est sollicité. Les adolescents étant mineurs, ces interventions impliquent la présence et l'accompagnement des parents (ou tuteurs légaux). De façon quasi-systématique malheureusement, les familles quittent les lieux une fois arrivées et ne rencontreront pas de soignants.

Notons par ailleurs que ces appels sont réalisés y compris pour des adolescents disposant d'une prescription médicale (traitement en cas de crise, souvent appelé « si besoin »). La prise de ce traitement en intra est rarement possible, l'adolescent étant dans le refus et l'incapacité d'être en lien.

- **Demands d'hospitalisations (en urgence et programmées)**

Des demandes sont régulièrement réalisées mais n'aboutissent que de façon exceptionnelle, essentiellement du fait de l'impossibilité des services à accueillir des adolescents (services complets, « manque de lits » ...), la difficulté des institutions quant à l'accueil d'adolescents ayant des troubles importants du comportement, associés aux troubles psychiques, mais aussi en raison des refus du jeune et/ou de ses parents (ou tuteurs légaux).

Motifs des demandes d'hospitalisation (en urgence, programmée, à temps pleins ou en Hôpital de Jour) :

- Observation et investigation à visée diagnostic
- Crises clastiques et crises suicidaires
- Troubles psychiques sévères, risques de décompensation

- **Temps de réunion**

Au-delà du travail réalisé « en direct » auprès de ces jeunes, les réunions hebdomadaires et les temps cliniques apparaissent également au service de leur accompagnement et doivent être considérés comme un « travail en l'absence », « d'arrière-fond ».

PROBLEMATIQUE DES SITUATIONS DU PUBLIC ACCUEILLI

Problématique des situations d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes accompagnés dans l'année	
interventions multiples	Nombre d'enfants, adolescents ou jeunes adultes concernés
pas d'autres suivi au plan éducatif ou médico-psychologique	
soins psychiatriques engagés en secteur public	4
soins psychiatriques engagés en secteur libéral	1
rééducation en secteur public ou libéral(orthophonie, psychomotricité.....)	3
bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre administratif (AED...)	4
bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (AEMO)	6
bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre administratif (Aide sociale à l'Enfance)	6
bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire (placement ordonné par un juge pour enfants)	8
concerné par un suivi judiciaire au plan pénal	6

Sur les 6 jeunes suivis sur le plan pénal, 2 ont été ou sont incarcérés en établissement pénitentiaire pour mineurs. Dans le cadre de nos missions sociales, nous contribuons à l'accompagnement d'un jeune faisant l'objet d'un mesure d'investigation et, pour deux autres, d'une évaluation sociale ; pour les trois, nous sommes en attente de la mise en place de mesures.

Le travail partenarial avec les services de la protection de l'enfance reste stable cette année. Nous notons cependant l'accroissement des temps de synthèse, d'élaboration et de coordination entre nos services au vu de la complexité de la situation sociale de certaines familles.

DEVELOPPEMENT DES ATELIERS PREPROFESSIONNELS ET RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INTER-DITEP

Nos ateliers préprofessionnels jouent un rôle central dans l'accompagnement des jeunes en difficulté. Ils constituent un levier essentiel pour prévenir les ruptures de parcours, favoriser la remobilisation et accompagner chaque jeune dans la construction de son projet d'orientation. Nos ateliers offrent un cadre

sécurisant et structurant, permettant à chacun d'expérimenter différents savoir-faire et de développer des compétences transversales utiles pour leur insertion sociale et professionnelle.

• **Développement des Ateliers et Innovations Pédagogiques :**

➤ *Création d'une classe technique ;*

Une classe technique a été mise en place pour proposer un encadrement pédagogique renforcé. Ce dispositif, animé par un enseignant et un éducateur technique spécialisé, vise à réconcilier les jeunes avec l'apprentissage en établissant un lien entre les ateliers et la classe.

Cette classe repose sur un travail collaboratif entre enseignants et éducateurs techniques afin de renforcer les compétences scolaires essentielles à la pratique professionnelle.

- **Ciblage des compétences :** En début d'année, les professionnels identifient les notions fondamentales (mathématiques, mesures, conversions, manipulation d'outils graphiques et scripteurs) nécessaires pour une meilleure intégration en atelier.
- **Programmation commune :** Les enseignements sont coordonnés avec les activités des ateliers afin que les notions vues en classe trouvent un écho immédiat en pratique. Inversement, les observations en atelier permettent d'adapter le travail en classe pour éviter les situations d'échec et renforcer la confiance des jeunes.
- **Interactions entre professionnels :** Des temps de collaboration sont prévus pour ajuster les enseignements et assurer une continuité pédagogique efficace.
- **Projets concrets :** À chaque période, un projet intégrant la classe et les ateliers est développé pour donner du sens aux apprentissages et valoriser les savoir-faire des jeunes.

➤ *Accompagnement vers l'insertion professionnelle :*

Nos ateliers servent également de support pour accompagner les jeunes dans la recherche de stages en entreprise. Ils les aident à acquérir des savoir-être professionnels, à renforcer leur confiance en eux et à développer un projet d'avenir réaliste.

• **Renforcement des Partenariats et Développement des Chantiers-Écoles :**

Par ailleurs, nous avons élargi notre offre de chantiers-écoles. En complément de l'atelier en espace vert à l'Église Sainte-Thérèse de Sainte-Foy-lès-Lyon, deux nouveaux projets ont vu le jour :

- Un partenariat à Givors pour la remise en état et le traitement de jardinières en menuiserie. Ce chantier permet aux jeunes de développer des compétences en travail du bois et en aménagement paysager.
- Une collaboration avec une association de quartier du 7^e arrondissement de Lyon pour la fabrication de sept boîtes à livres. Ce projet valorise l'engagement citoyen et le travail collectif tout en offrant une expérience concrète en menuiserie et en gestion de projet.

• **Intensification des Coopérations Inter-DITEP :**

En 2024/2025, notre collaboration avec d'autres DITEP s'est intensifiée. Cette dynamique confirme l'intérêt grandissant pour nos ateliers et la nécessité de renforcer les coopérations inter-établissements.

La demande d'accompagnement pour remobiliser les jeunes est en forte augmentation. Nous sommes sollicités par d'autres DITEP hors de l'association PEP69. Ce qui témoigne de la richesse et de la pertinence de nos ateliers.

Etablissement d'accompagnement	Nombre de jeunes de janvier 2024 à juillet 2024	Nombre de jeunes de septembre à décembre 2024
DITEP Antoine Chevrier		5
DITEP Maison des enfants d'Oullins	2	0
DITEP de Villeurbanne	1	
DITEP Givors	1	1

SESSAD Gerland	2	3
SESSAD de la Duchère	3	
Total	9	9

- **Bilan des ateliers et perspectives :**

- **Atelier cuisine :** Toujours fermé en raison de l'absence de recrutement d'un professionnel dédié. Il sera remplacé par un atelier informatique à la rentrée de septembre 2025.
- **Atelier bâtiment :** Il ne reste plus qu'un seul éducateur technique spécialisé, l'autre ayant bénéficié d'une évolution de carrière au sein de notre DITEP. Étant l'atelier le plus sollicité, nous sommes activement à la recherche d'un éducateur technique en bâtiment.
- **Atelier espace vert et maintenance et hygiène des locaux :** Il accueille de nouveaux jeunes, dont un jeune majeur à l'année qui a obtenu son CAP en chaudronnerie l'an dernier et qui est en attente d'une place en ESAT.
- **Atelier boulangerie :** Il continue d'accueillir plusieurs jeunes, maintenant ainsi son rôle dans l'apprentissage des compétences professionnelles et la valorisation des savoir-faire artisanaux.

- **Conclusion**

Les actions menées cette année témoignent de notre capacité à nous adapter aux besoins du territoire tout en offrant des expériences enrichissantes et valorisantes aux jeunes que nous accompagnons. L'implication dans des chantiers concrets, le renforcement des partenariats et l'ouverture vers de nouvelles perspectives professionnelles constituent des atouts majeurs pour préparer leur avenir.

MEDIATIONS PEDAGOGIQUES

Les enseignants du DITEP savent s'appuyer sur différents supports pour permettre aux élèves de reprendre goût aux apprentissages de façon ludique. Certaines médiations pédagogiques sont co-animées avec un éducateur spécialisé / technique ou un thérapeute, selon.

- **Au programme :** Vie professionnelle, chaque lundi après-midi ; Préparation au Certificat de Formation Générale (CFG) ; Formation Prévention Santé Environnement, au vu de préparer un CAP ; Classe technique conjointement aux ateliers ; Art plastique
- **Pratiques et études sportives :** Nation ; Multi sports ; Escalade les mercredis matins des 2 premiers trimestres ; Initiation aux sports nautiques (voile, bateau...) les mercredis matins du 3 trimestre ; Foot salle ; Musculation ; Boxe

LES MEDIATIONS EDUCATIVES HEBDOMADAIRES

En plus des temps de classe et d'éducation sportive, nous avons également mis en place des temps de médiations qui visent à apporter aux jeunes des expériences qui les portent au quotidien dans le développement de leur bien-être dont voici quelques exemples : Atelier « Vie quotidienne » ; Equitation ; Médiation animale ; Atelier vélo... Chaque mercredi, les jeunes peuvent en plus s'inscrire dans les groupe de découvertes culturelles favorisant la rencontre à travers l'histoire et le monde artistique (visites de musées, musique...) ou le groupe Rando.

Mais encore :

- **La cuisine** en groupe ou en individuel : cette médiation donne aux jeunes la possibilité d'acquérir des gestes techniques pré professionnels. Cela leur permet de découvrir les métiers de la restauration, avec l'idée de partager et de transmettre des recettes simples via la confection d'un repas. Cet atelier permet particulièrement aux participants de s'inscrire dans un projet collectif, convivial et respectueux (socialisation, confiance en soi, lien social...). C'est également l'apprentissage de base des règles d'hygiène et d'équilibre alimentaire mais aussi l'occasion d'apprendre à faire les courses correspondant au menu et à gérer un budget en se rendant avec l'éducateur spécialisé au magasin. Pour d'autres, c'est une médiation qui se pratique en individuelle car ce temps est l'occasion d'un échange plus en proximité avec l'adulte qui l'accompagne. Un moment de dialogue comme dans la cuisine familiale ou un apaisement, concentré sur la tâche...

- **Les soins du visage** : l'objectif est de repositionner le jeune en tant qu'individu en maintenant et / ou en restaurant l'estime de soi à travers le corps. Ces temps répondent aussi aux transformations de la peau et du corps, naturelles à aux âges de l'adolescence. Ce sont des moments de relaxation et d'échanges avec l'autre qui aident à se regarder et se voir avec bienveillance pour apprendre à "prendre soin de soi".
- **Le jardinage** : cette médiation favorise l'éducation à l'environnement, stimule les sens : création de sensations visuelles, auditives, olfactives et tactiles. Elle permet de canaliser les émotions au travers des lieux calmes et sécurisants.
- **Le groupe « Ciné club »** est basé sur le visionnage d'une émission ou d'un film pour sensibiliser les jeunes à une thématique choisie dans le groupe et faire naître des échanges ou débats citoyens. Ces moments partagés permettent aux jeunes de (mieux) s'informer et réfléchir sur des sujets de société.
- **Projet « collecte et partage de vêtements & maroquinerie »** : Ce projet fait suite à une réflexion d'équipe sur le contexte sociétal actuel (coût de la vie, surconsommation, gaspillage, recyclage...). Mais aussi suite à un constat des besoins concrets repérés chez les jeunes accueillis sur le groupe en interne. L'idée est de transmettre aux adolescents les valeurs de solidarité et d'entraide. Les objectifs sont multiples : permettre aux jeunes de prendre conscience du coût de la vie, apprendre à se vêtir convenablement avec des tenues adaptées en fonction du climat ou de son activité (ex : sport), à se décaler de l'importance superficielle donnée aux habits de marque, à partager, prendre conscience de son implication dans la communauté et se sentir utile, se sensibiliser au développement durable, et s'ouvrir vers l'extérieur par du partenariat développé avec des associations humanitaires.
- **« Ça Cartonne ! »** est un projet qui s'adresse aux jeunes du Cycle 1 interne, groupe mixte comportant des jeunes âgés de 11 ans à 15 ans pour les sensibiliser au développement durable, et à la question de l'environnement. Cela se fait en collaboration avec l'association « Elles cartonnent » créée en décembre 2023 à Villeurbanne. Elle a pour objectif la mise en œuvre du réemploi de cartons et la réinsertion sociale de femmes en difficulté. Cela consiste à collecter avec les jeunes, des cartons déjà utilisés dans différents établissements de l'association, les trier et les remettre en état (enlever le scotch, les étiquettes si besoin) puis de les emmener au local de l'association « Ça cartonne ».
- **Le "groupe fille"** a pour intention de proposer aux jeunes filles accueillies sur le DITEP un lieu et un temps de groupe où elles puissent partager leurs questionnements, leurs ressentis et leur vécu autour de questions qui ont trait à l'adolescence en général et particulièrement à leur épanouissement en tant que jeune fille ou jeune femme. Ce lieu permet aussi un échange sur les valeurs et les opinions de chacune, liées à leur culture, leur entourage mais également à ce qu'elles peuvent percevoir sur les réseaux sociaux. Ceci ouvrant parfois sur des sujets qui s'éloignent des problématiques féminines pour entrer davantage dans des questions de société plus larges. Le groupe permet aux jeunes filles accueillies d'avoir un espace repéré sécurisé et rassurant à elles et pour elles. Chacune doit penser sa place et celles des autres, sans jugement, permettant l'échange dans un cadre respectueux de leur vie personnelle et intime.
- Le projet de **zoothérapie** est une médiation groupale qui s'ancre dans l'observation que les jeunes ont vécu des échecs et des expériences parfois difficiles au sein de leurs différents lieux de vie (scolaire, familial, social) fragilisant leurs assises narcissiques. A travers la médiation animale, le jeune pourra être et se sentir valorisé et nourrir son estime de soi pour s'épanouir. Par le groupe qui entoure l'animal, chaque jeune pourra développer son sens du "partage", de la bienveillance et de conseil envers les autres. C'est également les responsabiliser en les mettant auprès d'un être vivant dont ils devront s'occuper et prendre soin.
- **Le "Jeux de rôle" en groupe** vise à répondre aux difficultés repérées telles que : Trouver sa place dans un groupe ; Comprendre les situations sociales : percevoir ce que ressent l'autre, et ses propres émotions dans des situations quotidiennes et/ou conflictuelles ; Élaborer autour de situations qui ne peuvent pas de prime abord être pensées ; Se mettre à la place de l'autre ; Trouver des solutions de communication verbales ou corporelles adaptées à une situation.

A L'HEURE DES RESEAUX SOCIAUX

Les adolescents accueillis sont souvent hyper-connectés et passent une grande partie de leur temps libre branchés sur leur smartphone qui vient remplacer le doudou de leur enfance. Il devient alors un objet transitionnel entre eux et le monde, mais contrairement au doudou qui permet au petit enfant de se relier au monde qui l'entoure, le smartphone peut, dans certains cas, faire barrage à ce monde environnant et constituer un refuge enfermant.

Sur leur téléphone, les ados sont bombardés par tout un tas d'informations qui circulent via les réseaux dits « sociaux », à travers lesquels ils tentent de construire des repères identitaires, de se reconnaître. Ces informations qui, posées comme des vérités, viennent faire bouchons, écrans à la réflexion, aux questionnements, aux doutes...

Dans le cadre de nos pratiques quotidiennes auprès des jeunes, nous remarquons que ces informations ne sont pas (heureusement) complètement avalées comme telles. Elles peuvent les marquer, les heurter, les bousculer. Ils viennent parfois nous questionner, souvent nous provoquer, essayer de vérifier quelles seraient nos réactions, bien évidemment, surtout sur les sujets d'actualité « brûlants ». Nous faisons aussi le constat que souvent les enseignants et/ou les parents bottent en touche aux questions que peuvent leur adresser les adolescents, par peur des débordements que cela pourraient créer, ou par lassitude. Reste alors le groupe de pairs, qui, dans cette délicate période qu'est l'adolescence aurait plutôt tendance à vouloir gommer toute subjectivité qui se décalerait dangereusement de leur « norme » groupal, ou leur écran !

- **Intervention de l'association E-enfance** pour un atelier de sensibilisation aux harcèlements et à l'utilisation des réseaux sociaux. C'est la deuxième année que ce projet d'intervention est proposé aux jeunes pour répondre notamment à une problématique actuelle repérée sur les groupes.
- **Projet Groupe « Actualités »**, co-animé par une éducatrice spécialisée et une psychologue clinicienne. Les objectifs de ce groupe viseront à favoriser la libre expression et la mise en route des processus de pensée. Autrement dit, la mise en pensée et la mise en mots, afin de les aider, si possible à métaboliser les actualités, ou du moins à pouvoir s'en distancier un peu. Il s'agira de « déplier » une information et de la complexifier, en s'appuyant sur les échanges du groupe et de permettre aux jeunes de soutenir une parole singulière au sein d'un groupe, d'accepter celle des autres.

L'ACCUEIL DE JOUR

Après avoir été traversé en 2022 par divers événements qui ont largement fragilisé le fonctionnement institutionnel et particulièrement la modalité d'accueil de jour, le DITEP a initié la mise en œuvre intense d'amélioration de l'organisation générale du dispositif en termes de communication et de collaboration interservices avec un accompagnement institutionnel encadré par trois psychologues extérieurs, pour l'ensemble des salariés du DITEP qui a pris fin à l'automne 2024.

Tout ce processus a permis un travail de fond, donnant l'occasion aux professionnels de se rencontrer et trouver une place légitime dans l'histoire de l'institution.

Les efforts fournis par les salariés pour absorber les changements et les difficultés des jeunes n'ont pas été sans conséquence sur l'épuisement des professionnels générant de nombreux arrêts de travail en juin 2024 dont l'équipe de direction et, l'annulation de départ en transfert.

Malgré ces épreuves, les jeunes, les familles et les partenaires du territoire confirment leur confiance auprès du travail des professionnels.

LE CYCLE 1 INTERNE / UEE

L'accompagnement interne des jeunes du Cycle 1, concerne ceux âgés entre 11 à 15 ans, et le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire, se répartit en deux modalités d'accompagnement pédo-éducatif. Celles-ci s'articulent autour de la capacité d'un jeune à pouvoir adapter sa posture et à développer des interactions

sociales favorables à ses apprentissages, selon l'évolution de son environnement et les conditions attendues en milieu ordinaire.

- **Le Cycle 1 « interne »**

Il est destiné aux jeunes âgés de 11 à 14 ans, dont les difficultés sont telles qu'ils ne sont pas encore en capacité d'adopter une posture d'élève. Ces jeunes sont inscrits dans une rupture scolaire datant déjà de plusieurs mois souvent. Leur scolarité est alors assurée entièrement au sein du DITEP, dans un premier temps. Ces jeunes profitent d'un accueil continu et d'un accompagnement quotidien du lundi au vendredi, sur 9 demi-journées. Ainsi, entre 9h et 16h, la totalité peut bénéficier de temps de classe, de sport, de médiations groupales ou individuelles et de temps thérapeutiques, en fonction de ses besoins et ses demandes.

Durant l'année 2023, l'équipe du cycle 1 « interne » a été confrontée à de multiples absences et départs de salariés. Ce qui a pu nous mettre en difficulté dans l'accompagnement et l'élaboration des projets personnalisés des jeunes que nous avons accueillis. Nous avons dû faire appel de façon récurrente à des professionnels intérimaires, ce qui a pu générer une perte de repères et un sentiment d'insécurité auprès d'eux.

Mais en ce qui concerne l'année 2024, nous avons pu, avec beaucoup de difficultés au regard de la pénurie de candidats à laquelle nous sommes confrontés, recruter de nouveaux professionnels éducatifs. Au fur et à mesure, ces professionnels ont appris à travailler ensemble et une véritable cohésion d'équipe a pu se mettre en place. Ainsi, l'ensemble de l'équipe a su se mettre au travail pour faire en sorte que chaque jeune puisse se sentir suffisamment en sécurité pour pouvoir investir au mieux les différents temps de prises en charge dont il bénéficiait, dans le cadre de son projet individuel.

- **L'UEE du Cycle 1 interne :**

C'est avant tout deux professionnels repérés : une enseignante spécialisée, et un éducateur spécialisé. Ce binôme a soutenu en 2024 un groupe de 7 élèves du DITEP en classe externalisée, accueillie au collège Professeur DARGENT, situé dans le troisième arrondissement de Lyon.

Aujourd'hui, l'UEE qui se rend dans ce collège est bien identifiée par les différents professionnels de cet établissement. Nous avons pu développer un véritable travail favorisant l'inclusion scolaire : l'éducateur spécialisé et l'enseignante spécialisée, ont pu venir en tant que personnes ressources soutenir les équipes pédagogiques du collège pour des élèves du collège. Rôles qu'ils poursuivrons durant l'année à venir pour d'autres élèves.

Plusieurs éléments témoignent d'une véritable intégration de cette UEE : création d'une rubrique dédiée à l'UEE dans la gazette du collège, participation aux « Trois jours du vivre ensemble » ... Le deuxième objectif de ce partenariat s'inscrit dans une continuité de la prise en charge et de l'accompagnement des jeunes du DITEP, au nombre de sept sur l'année 2024.

Cela a permis à certains jeunes uniquement accueillis en interne du DITEP, d'éprouver leur posture d'élève, pouvoir reprendre le lien avec le collège et développer de l'appétence aux apprentissages purement scolaires ; au sein de la classe UEE, dans un premier temps, puis, dans un deuxième temps, de pouvoir envisager de l'inclusion au sein même des classes collège. Ces temps d'inclusions permettent aux jeunes d'accéder à des temps de classe au même titre que les autres élèves inscrits au collège. Cela nous permet de vérifier leur capacité à adopter une posture d'élève adaptée, et leur appétence pour certaines matières ; puis d'évaluer avec eux la possibilité de reprendre progressivement un cursus scolaire hors éducation spécialisée jusqu'à une intégration complète en collège si possible. Par ailleurs, l'UEE collège est aussi un moyen d'inclusion sociale, notamment dans le cadre d'apprentissage de la vie en collectivité et citoyenne au travers des temps de cantine, de récréation, la journée du vivre ensemble, la participation au cross...

Les jeunes de l'UEE sont accueillis les lundis, jeudis et vendredis dans le collège. Le mercredi est consacré à des temps de découvertes culturelles dans et autour de Lyon. Ce temps fait référence au programme de l'Éducation nationale du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture cycle 4, la médiation a pour objectif de travailler différentes compétences, en lien avec différents domaines disciplinaires. De manière symbolique et plus globale, cette médiation pédaéo-éducative permet de faire vivre un véritable « cheminement » commun entre pairs mais aussi avec les professionnels. Il nourrit la qualité du lien qui permettra ensuite une légitimité et des rapports de confiance, véritables supports des exigences de travail demandés tant sur le plan scolaire qu'éducatif.

Le mardi, la journée a lieu au sein du DITEP où l'UEE bénéficie d'une salle de classe. La présence du mardi en interne permet de favoriser les prises en charge thérapeutiques des jeunes concernés. Les jeunes de l'UEE sont également accueillis sur des activités transversales comme des temps de sport ou des temps d'observations de métiers. Pour se faire, nous disposons d'une plateforme technique au sein du DITEP et ainsi à partir de 14 ans, ils sont accueillis sur différents ateliers à savoir : les métiers du bâtiment, les espaces verts et la boulangerie. L'objectif est de leur permettre des temps de découverte et tester une éventuelle orientation de formation qualifiante ou diplômante dans la continuité de leur parcours. Un groupe de parole dit « Groupe sujet » se déroule également au sein du DITEP. Ce dernier est co-animé par l'équipe de l'UEE et la psychologue référente du Cycle 1. Une thématique est choisie par les adolescents et amenée comme le « point de départ » de l'échange du Groupe de parole. Si aucun sujet n'est apporté, il est possible de s'appuyer sur le jeu de cartes « Liberté d'expression », Editions Valoremis.

LE CYCLE 2 INTERNE / UEE

L'accompagnement interne des jeunes du Cycle 2, concerne les adolescents et jeunes adultes âgés de 15 ans et plus. L'accueil s'effectue jusqu'aux 20 ans du jeune, ou jusqu'à ce que la décision soit prise d'une fin de prise en charge ou d'une réorientation vers une modalité plus ambulatoire si le jeune accompagné retrouve une scolarisation ou formation en milieu ordinaire. Comme pour le Cycle 1, le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire est réparti en deux modalités d'accompagnement pédago-éducatif. Les jeunes peuvent bénéficier de l'un des trois ateliers préprofessionnels sur place, en plus des temps de classe et du reste de leur accompagnement sur la semaine.

• **Le Cycle 2 « interne » :**

Les difficultés rencontrées chez les jeunes sont quasi identiques à celles du Cycle 1 en cela qu'elles se distinguent par un âge où la scolarisation ne devient plus une obligation après 16 ans et la mobilisation des « élèves » s'effrite. De leur scolarité nous parlons plus d'apprentissage et de préprofessionnalisation au sein des murs du DITEP. Leurs revendications à accéder à plus d'autonomie et de libertés sont souvent synonymes, de rupture de liens avec l'adulte et des situations sociales plus complexes.

L'intensité des troubles des jeunes inscrits dans la modalité d'accompagnements du Cycle 2 interne est particulièrement intense. La répétition d'échecs scolaires et de rupture, totale ou partielle, avec le système scolaire ordinaire a un impact négatif sur la perception qu'ont les jeunes et leur famille, de leurs propres capacités.

Ils arrivent sur le cycle 2 dans une appréhension de dernier recourt pour s'en sortir tout en étant, la plupart du temps, dans le refus de l'accompagnement qui leur sera proposé.

Il faut en général une première année d'appropriation avec les professionnels pour permettre au jeune de s'investir dans son accompagnement et d'y mettre du sens. Pour la famille, tout dépend de la fragilité dans laquelle elle se trouve au moment de l'admission du jeune.

Sur l'année 2024, nous constatons une plus grande fragilité sociale, avec des jeunes qui présentent de plus en plus de besoin en termes de soin psychique.

Entre juin et fin août 2024, l'organisation du Cycle 2 a pâti de 2 démissions et plusieurs arrêts de travail sur les postes d'éducateurs spécialisés., nous avons donc dû fonctionner avec une équipe parfois incomplète et composée d'intérimaires :

- 1 adjointe de direction
- 5 Educateurs Spécialisés en poste dont 1 coordinateur de projet et 1 Educateur Spécialisé sur l'UEE
- 3 professeurs des écoles dont 1 sur l'UEE et 1 en formation CAPEI
- 1 conseillère en économie sociale familiale, faisant fonction d'Assistante de Service Social
- 1 psychologue
- 1 médecin psychiatre
- 1 orthophoniste
- 1 psychomotricienne
- 2 éducateurs sportifs dont 1 professeur d'EPS

En janvier 2024 nous accompagnons 27 jeunes sur le Cycle 2 interne. Cet accompagnement bénéficie en plus des modalités d'accompagnement transversales comme les ateliers techniques, le pôle I.S.A. et l'hébergement séquentiel.

- **L'UEE du Cycle 2 interne :**

Sur la même base de conventionnement et d'organisation que l'UEE du cycle 1, l'UEE du Cycle 2 est encadrée par deux professionnelles repérées : une enseignante spécialisée et un éducatrice spécialisée. La classe externalisée est accueillie à la Cité scolaire Sembat-Seguïn dans le lycée professionnel, à Vénissieux.

En 2024, la classe accompagne seulement 4 élèves, en tentant d'intégrer 2 autres jeunes de l'interne. Leurs difficultés psychiques sont telles que le cadre plus ouvert et plus large du Lycée peut donner aux jeunes le sentiment de ne pas être à la hauteur scolairement, ou assez soutenus dans leurs apprentissages ou leur orientation. De plus, la contrainte de devoir assurer la présence d'un binôme enseignant-éducateur dans l'enceinte du Lycée nous a contraint à rapatrier, à plusieurs reprises, la classe en interne du DITEP. Les difficultés que nous avons rencontrées cette année à pouvoir assurer la permanence de l'encadrement professionnel expliquent en partie ce phénomène. Les jeunes ont eu du mal à rester mobilisés et assidus dans leur projet influencés par le changement de cadre et d'environnement trop fréquents.

Nous sommes encore éloignés de l'objectif inclusif initial. C'est un point de faiblesse dont nous tenons compte pour retravailler le projet dans le fond et sur la forme et ainsi permettre une meilleure connaissance de notre travail par les équipes pédagogiques du Lycée mais également par les professionnels du DITEP pour un portage plus cohérent auprès des jeunes par l'ensemble des équipes.

LE SERVICE AMBULATOIRE (SESSAD)

2024 est avant tout marqué par une disparition et une naissance. En effet le SESSAD disparaît en tant qu'entité propre et devient un service ambulatoire intégré au DITEP de Gerland-Maria Dubost.

Il ne s'agit pas que d'un acte administratif mais bien de la matérialisation du travail engagé ces dernières années, de mise en synergie de notre activité ambulatoire et d'accueil de jour en interne.

Cette synergie repose à la fois sur notre capacité à créer les instances d'élaboration des parcours (de l'admission jusqu'à la sortie du DITEP) et à la fois sur l'apprentissage d'une nouvelle culture professionnelle naissant de ce rapprochement de deux modalités d'accompagnements jusqu'alors distinctes.

L'année 2024 a ainsi été marquée par l'occasion de « revisiter » nos pratiques et de les questionner, non plus seulement au regard du projet de chaque jeune accueilli mais de nous interroger sur les pertinences des modalités d'accompagnement mises en œuvre au regard du parcours et des besoins nouveaux de la personne accompagnée. Cette notion de parcours n'est cependant pas nouvelle dans nos pratiques, elle est souvent le moteur même du projet personnalisé d'accompagnement. Ce projet est bien à co-construire sous tous les aspects de l'environnement scolaire, social, sanitaire ou autre. La fusion au sein d'une même institution, augmente les réponses possibles avec une meilleure réactivité et un ajustement plus souple aux besoins et attentes des jeunes et leur famille.

Cette année encore, nous avons dû adapter nos pratiques médico-sociales à des besoins de plus en plus multiples des jeunes accompagnés et à des capacités de réponses du territoire de moins en moins favorables en matière de soin. Cette complexité à trouver des partenaires pour une meilleure mise en œuvre des projets n'interroge pas uniquement notre DITEP mais l'ensemble des acteurs du territoire. Nous devons donc structurer et renforcer notre fonction ressource sur le 7^e arrondissement de Lyon. La mise en œuvre du DITEP est de nature à rendre davantage « visible » notre implantation et nos champs de compétences au sein de ce territoire. S'il ne s'agit pas d'une activité nouvelle, nous devons cependant noter que cette fonction ressource devient une activité en soi quasi nécessaire au bon déroulement des accompagnements, que ce soit pour prévenir les ruptures de parcours ou pour soutenir l'inclusion dans l'environnement de proximité des jeunes accueillis.

Enfin à partir du mois de septembre 2024, nous avons dû faire face au départ d'une éducatrice et aux difficultés de recrutement pour la remplacer, ce qui a impacté notre activité jusqu'au mois de décembre. Au-delà de cet impact nous avons pu mesurer la capacité de l'équipe à assurer la continuité des accompagnements engagés en pouvant s'appuyer sur la dynamique interdisciplinaire suffisamment « solide » au sein du service ambulatoire.

HEBERGEMENT SEQUENTIEL

L'équipe de l'hébergement séquentiel, appelée l'équipe de la Villa, comprend deux postes d'éducateurs spécialisés, un poste de moniteur éducateur et un poste de surveillant de nuit auxquels s'ajoutent un temps de psychologue et de médecin psychiatre.

Les jeunes sont accueillis par groupes avec des objectifs spécifiques pour chacun d'entre eux qui sont contractualisés avec la famille et la personne accompagnée. Il faut ici noter que l'accueil d'un jeune nécessite parfois plusieurs mois pour recueillir l'adhésion de tous. L'enjeu de la séparation implique de pouvoir accepter ce qui est difficile, voire souffrant, dans une dynamique familiale. Il est alors question de place, celle qu'on souhaite, qu'on a, celle qu'on a peur de perdre et au finale celle qu'on retrouve. L'ensemble de ces questions est travaillé en amont et demande un temps parfois long d'acceptation. Voici là tout l'enjeu thérapeutique dans le travail du lien à soi et à l'autre.

Après 9 mois de fermeture, faute de personnel, cette année 2024 a marqué la reconstitution quasi complète de l'équipe de la Villa, avec une réorganisation nécessaire et une montée en charge progressive des effectifs.

LES PROJETS DE L'ANNEE

TRANSFERTS OU SEJOURS AVEC NUITES

Cette année 2024 a compté 3 projets de transferts mais deux ont pu aboutir au départ du séjour prévu :

- **Projet « Randonnée »** est ouvert à tous les groupes du DITEP (cycle 1, cycle 2, tous services confondus) et se prépare sur l'année scolaire :
 - 3 journées de randonnée au cours de l'année (une à l'automne, une aux vacances de février et une aux vacances d'avril)
 - 1 séjour de 4 jours/3 nuits à l'auberge de jeunesse de la vallée de Chamonix durant les vacances d'étéAvec 8 jeunes / 4 professionnels du DITEP, accompagnés par des professionnels de l'association "En Passant Par la Montagne", qui fournit tout le matériel aux jeunes.

Chaque année ce projet est marqué par une activité phare comme l'escalade, ou autre sport de montagne. Une dizaine de jeunes souhaitent se positionner sur ce projet, à leur demande et de manière spontanée malgré les 8 places disponibles, cela montre un engouement de plus en plus grand chaque année.

- **« Vivre ensemble et ailleurs »** s'est organisé sur 3 jours en Haute Loire avec 8 jeunes du SESSAD. Le lieu choisi est très isolé, dans le but de se retrouver au calme sans perturbation, ni sollicitation extérieure. Le projet a impliqué les jeunes en amont pour la préparation du transfert en tenant compte de leurs envies et leurs demandes. L'équipe a souhaité rassembler ces jeunes afin qu'ils expérimentent la vie de groupe et créent de nouveaux liens. Ils ont dû faire preuve d'un comportement social adapté dans un lieu inhabituel et dans des activités différentes avec des règles de sécurité particulières. Les activités choisies, dont le VTT et la Cani-randonnée ont permis aux jeunes de se dépasser ensemble, dans des difficultés communes, de s'entraider et s'encourager, de vaincre certaines peurs liées à l'inconnu et d'en éprouver satisfaction et fierté.

Sur le plan pédagogique, l'objectif était également de leur faire découvrir divers paysages, la nature, les cultures, les coutumes et la gastronomie locale, hors des sollicitations et des agitations de la ville de Lyon.

- **Projet « Marseille »** : préparé depuis le mois de janvier avec les jeunes du Cycle 2 interne pour visiter une ville historique, partir 3 jours découvrir la faune et la végétation des bords de mer de la méditerranée et s'initier à la plongée sous-marine, ce projet visait surtout à conclure une année en collectif. Malheureusement une semaine avant le départ en juin, la réalité des troubles de certains jeunes (passages à l'acte agressifs, état psychique inquiétant...) ne comptait plus assez de participants. Plus dommageable encore, l'équipe de professionnels à l'initiative de ce transfert s'est trouvée dans un état d'épuisement tel que la direction a pris la décision d'annuler le départ pour assurer la sécurité de tous.

MATINEE INSTITUTIONNELLE SUR LE THEME DU CENTENAIRE DE L'ASSOCIATION

A l'occasion de la date anniversaire des cent ans de l'association, la direction a souhaité réunir les anciens professionnels, jeunes et familles avec toutes les personnes qui animent le DIETP aujourd'hui. Invités sur un samedi matin du mois de juin, cela a permis de retracer l'histoire du DITEP depuis la fondation de l'institution à aujourd'hui.

Les jeunes et les professionnels ont pu exposer toute une galerie de photos présentant leurs activités et les moments de vivre ensemble.

La direction a fait numériser des bobines de films d'archives, projetant la construction du bâtiment et les ateliers mis en œuvre depuis 1970. Avec l'aide d'une éducatrice technique spécialisée dans les outils numériques, nous avons pu produire un film combinant archives et vidéos retraçant différents moments de la vie institutionnelle.

Profitant de cet événement la direction a également initié de voter de façon démocratique le nom qui rassemblera les différentes générations et tracera la suite de l'histoire du dispositif. **Voté à la majorité, le DITEP de Gerland s'appelle donc désormais : le « DITEP de Gerland- Maria Dubost ».**

Cette grande réunion a rassemblé près de 80 personnes : Président, administrateurs et directeurs des PEP69, anciens élèves et anciens professionnels, familles, salariés, jeunes et adolescents, même un voisin délégué du comité de quartier de Gerland qui nous a d'ailleurs écrit un bel article dans la Gazette (cf. annexe). Tous sont venus partager le témoignage de leur parcours dans le DITEP et vivre un moment convivial sans autre ambition que d'être ensemble.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

UNE DES MISSIONS DU SERVICE I.S.A.

Composé des trois assistantes de service social, de deux chargées d'insertion, et d'une psychologue, ISA a été pensé pour faciliter les parcours des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, limiter les recours à la CDAPH et permettre ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins. La création de ce pôle répond à un besoin de transversalité de l'accompagnement social et de la dynamique organisationnelle qui rejoint les évolutions réglementaires et législatives actuelles. Ainsi, en tant que dispositif intégré, ce service a la responsabilité de garantir la fluidité de l'accompagnement des jeunes et prévenir des ruptures de parcours.

- **L'insertion** : l'élaboration d'un projet, la connaissance de soi, l'insertion professionnelle, l'insertion par le logement et, l'accompagnement dans des démarches d'accès aux droits communs en matière de logement et de soins.
- **Le service de suite**, quant à lui, se donne pour mission de rester à disposition des jeunes pendant les trois ans suivant leur sortie du dispositif. Il peut, par exemple, répondre à des besoins d'informations ou d'aides pour certaines démarches sociales et administratives
- **Protection de l'enfance ou des majeurs vulnérable**. Comme mission transversale à l'ensemble des modalités du DITEP, visant à apporter une veille sociale sur les situations, être ressource pour accompagner les décision d'instruction d'Information Préoccupante ou Signalement, tant dans l'accompagnement de la famille que dans du soutien technique.
- **Le travail avec la famille** qui comporte deux modalités d'actions :
 - 1) Travail d'accompagnement individuel des familles pour un accompagnement bénéfique des adolescents accueillis. En effet, le travail vers l'autonomisation des adolescents passe nécessairement par la prise en compte du système d'appartenance familiale dans lequel ils ont grandi. La mise en œuvre de ce travail, avant tout à visée thérapeutique, est donc issu des besoins repérés chez le jeune et intégré à son PPA. Le projet est entièrement coconstruit avec les parents et l'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne (sur l'accueil de jour ou l'ambulatoire). Le cadre de cette démarche est tenu et animé par la psychologue dont le temps de travail est dédié au service I.S.A., avec la présence du jeune, son ou ses parents, l'assistante du service social et l'éducateur référent du jeune.
 - 2) Travail d'écoute et d'échange collectif avec le Café des Parents : nous avons organisé, de façon concomitante à la mise en place de ce travail d'accompagnement individuel des familles, la mise en œuvre d'un groupe de parents. Ce dispositif est mensuel et est porté par les assistantes de service sociale et une des psychologues du DITEP, dans un espace privatisé d'un café public sur Lyon 7^e. Le cadre propose 10 places libres d'inscription, abordant des sujets ou préoccupations choisis par et avec les participants eux-mêmes. Ce moment a, avant tout, pour but de restaurer la fonction parentale en partageant des expériences, en s'interrogeant et se questionnant mutuellement, en écoutant simplement d'autres parents. Le cadre proposé est une rencontre mensuelle d'une heure en dehors des murs de l'institution.

LES ROLES DES ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL

Rejoignant les missions transversales du service I.S.A., les ASS sont au quotidien référentes du travail des équipes pluridisciplinaires. Nous référençons deux ASS sur l'accueil de jour : une pour le suivi des jeunes du Cycle 1, l'autre pour ceux du Cycle 2. Une seule ASS travaille au sein de l'équipe du SESSAD.

Les rôles ressource et référence sociale sont des éléments facilitateurs auprès des familles de compréhension des projets, veille sociale. Elles se situent plus au niveau des professionnels pour porter l'accompagnement de situations complexes. Aussi, plus l'environnement social et familial devient précaire, plus les besoins deviennent urgents et mobilisent l'ASS pour rechercher des solutions.

Elles assurent le lien avec les partenaires sociaux et parfois sanitaires, pleinement actrices du partenariat sur le territoire et avec les autres DITEP. Elles soutiennent essentiellement les familles dans leur compréhension du fonctionnement du secteur médico-social et ses rouages administratifs. Au quotidien, les ASS sont dans un rôle d'expertise sociale auprès des familles et en première ligne des visites à domicile avec l'éducateur ou le psychologue référent du suivi du jeune concerné.

PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE INSTITUTIONNELLE

Le travail de lien quotidien des professionnels avec les familles a permis, en cette année 2024, de les mobiliser dans le cadre de la vie institutionnelle, à travers **3 projets phares** :

- **Le CVS** est organisé par la direction une fois par trimestre. Sur chaque groupe d'accueil, les jeunes ont élu leurs délégués et ont participé à des conseils hebdomadaires avec l'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne. Par le lien et les informations de mieux en mieux diffusées auprès des familles, 3 parents volontaires se sont mobilisés pour participer et 2 étaient présents à chaque CVS.
- **Les rencontres du samedi matin** : une dizaine de familles s'est mobilisée sur les 3 matinées organisées par les professionnels : à l'automne, pour se rencontrer et faire la remise des diplômes obtenus par certains jeunes, au deuxième trimestre pour aborder avec les parents une préoccupation commune et à l'été pour un moment partagé plus festif tous ensemble.
- **Lutte contre le harcèlement et les violences numériques**. Pour répondre aux inquiétudes des parents et des familles et savoir ensemble mieux protéger les enfants et adolescents des risques liés à ce sujet, le service I.S.A. et la direction du DIETP de Gerland ont initié le projet de faire appel à **e-Enfance**, une association reconnue par le ministère de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat chargé de l'enfance, pour intervenir auprès des familles un samedi matin.
- Deux autres interventions étaient également proposées en semaine aux jeunes du DITEP âgés de 11 à 15 ans, particulièrement affectés par l'utilisation des réseaux sociaux sur l'année 2024. Nous avons donc financé une intervention de 2h d'information et de sensibilisation proposée exclusivement aux parents et familles. Parmi les thèmes abordés, nous avons échangé autour des sujets suivants :
 - Le cyber harcèlement, la cyber citoyenneté ainsi que la cyber sexualité
 - Exposition à la pornographie
 - Mise en danger de soi : les défis/challenges
 - Les risques pour la santé

L'accueil de cette expérience a été plébiscité par les 8 familles présentes et très regrettée par celles absentes. Les sujets du numérique sont variés et méritent d'être pleinement considérés dans nos pratiques éducatives et pédagogiques, que l'on soit parent ou professionnel.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

COLLECTIVITES LOCALES ET DROITS COMMUNS

La structuration du DITEP et son projet impliquent de devoir se repositionner sur son territoire d'implantation mais également de devoir considérer les bassins de vie propres aux jeunes accueillis.

En ce sens, nous entretenons nos liens avec différents services du territoire que nous sollicitons régulièrement dans le cadre des accompagnements (la Maison des Ados, l'ADAPT, la Mission Locale, la Chambre des Métier...), il s'agit de veiller à ces liens afin de favoriser la réactivité des réponses aux besoins des jeunes.

Nous poursuivons notre engagement dans la vie locale via le comité de quartier de Gerland, qui contribue à élargir notre réseau afin d'inscrire au mieux les jeunes dans leur bassin de vie. Invité à notre événement de fin d'année, le DITEP a eu droit à **un article dans la Gazette du quartier** (cf. annexe).

Notre capacité et notre engagement à répondre à la fonction ressource sur le territoire semble être aujourd'hui reconnu puisque nous avons été **sollicité par la mairie de Lyon 7^e pour expérimenter la création d'une équipe mobile ressource** au service de l'ensemble des acteurs de la santé mentale, pédagogiques et sociaux (petite enfance, enfance, adolescents et jeunes majeurs). Il s'agit là d'un projet naissant à la fin de l'année scolaire 2024 et qui sera structuré en 2025.

EDUCATION NATIONALE ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Dans le cadre de la **scolarité partagée**, des conventions sont établies avec l'ensemble des établissements dans lesquels sont inscrits les jeunes accompagnés par le DITEP.
- Des conventions nous lient aussi pour nos **unités d'enseignement externalisé** (UEE) avec le lycée professionnel de la Cité scolaire SEMBAT SEGUIN et le collège DARGENT.
- Dans le cadre des 5 places conventionnées avec l'ARS pour le **PCPE**, l'équipe du SESSAD travaille avec deux établissements scolaires du 8^e arrondissement de Lyon : L'école primaire GIONO et, le collège LONGCHAMBON.

LIENS AVEC LE SECTEUR SANITAIRE ET SANTE MENTALE

Nous faisons partie du groupe de contact du **Comité Local de santé Mentale** du 7^{ème} et 8^{ème} arrondissement de Lyon. Nous sommes systématiquement invités à participer à l'ensemble des réunions et rencontres des différents acteurs issus du secteur médico-social, sanitaire ou de l'éducation nationale. L'occasion de se connaître et de s'informer sur l'actualité du territoire pour répondre, entretenir et développer des projets de co-accompagnement des familles et de leurs enfants et ainsi mieux répondre à leurs besoins en matière de santé mentale.

Le DITEP de Gerland participe à un **groupe inter-partenarial traitant de situations complexes** rencontrées dans les différents services, associations et institutions du territoire, réunies sur cette instance. Le principe est de construire un travail d'élaboration et d'échanges relatifs à des accompagnements de mineurs, devenus particulièrement difficiles à penser par l'équipe en charge du projet, voire impossible à porter dans les limites de ses missions. Sont présents : des professionnels de différents DITEP de Lyon et sa métropole, le médecin responsable du pavillon pour adolescents de Flavigny au Vinatier, l'adjoint ou chef de service à la direction de la prévention et de la protection de l'enfance, une professionnelle de la protection judiciaire de la jeunesse et, auparavant, une inspectrice ASH. Ce groupe se réunit environ 6 fois dans l'année et chaque structure est libre d'amener une situation sollicitant l'éclairage tiers des partenaires présents à la réunion. En 2024, notre dispositif a pu présenter l'étude d'une situation complexe.

La présence, des **médecins pédopsychiatres et psychiatres au sein du DITEP**, reste encore le lien le plus rare et précieux pour interagir avec les secteurs du sanitaire et trouver des solutions pour étayer l'accompagnement des jeunes accueillis sur le territoire.

LES RESEAUX DITEP

L'AIRe

Les 3 DITEP des PEP 69/ML sont adhérents à l'association des DITEP et de leurs réseaux. Le DITEP de Gerland s'inscrit donc pleinement dans le champ des recommandations et des expérimentations menées par l'AIRe. En ce sens, notre DITEP est également acteur de la délégation régionale de l'AIRe Auvergne-Rhône-Alpes. Ce collectif, se réunit tous les 2 mois et participe aux Journées nationales organisée chaque année. En novembre 2024, le DITEP de Gerland a missionné 7 professionnels pour participer aux 28^e journées nationales, 3 jours de formations, d'études et de recherches, cette année réunies dans la ville de Lille sur le thème de : « *Au-delà des murs et des frontières. Les DITEP, acteurs du CARE* ». Comme l'an dernier, il est commandé aux participants de restituer le contenu et les références des ateliers aux collègues restés sur Lyon auprès des jeunes.

Nous préparons l'accueil de la 29^e édition en 2025 prévue sur le département du Rhône. Le DITEP de Gerland se mobilise déjà pour participer activement à ce projet annoncé sur la thématique du travail avec les familles.

Les DITEP du Rhône

Ce réseau a permis de réunir plusieurs directeurs de DITEP du Rhône. Ce groupe représente 8 associations et 15 DITEP du département. Ensemble, nous continuons à partager nos expériences et nos réflexions sur les sujets suivants :

- Comment mutualiser nos ressources, et nos idées pour répondre aux besoins des jeunes, des familles et des professionnels en termes de répit/relais/repos ?
- Identifier nos zones géographiques d'accompagnement pour mieux répondre collectivement aux besoins du territoire et faciliter la cohérence de parcours des jeunes et des familles.

Cette cohérence nous a permis de porter un éclairage commun auprès de notre autorité de contrôle l'ARS du Rhône et de la MDMPH, quant à la pratique sur le terrain et aux besoins repérés sur le territoire.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

PROJET ET REFORME DU SECTEUR DITEP

La direction générale de notre association, par son directeur de secteur DITEP, a initié en 2023 l'élaboration d'un projet commun aux 3 DITEP de Gerland, Villeurbanne-Duchère et Givors. Il a permis la coordination de sa mise en œuvre en lien avec les 3 directeurs, en se réunissant 2 fois par mois et une journée par trimestre en séminaire avec les équipes de direction élargies aux adjoints de direction.

En 2024, nous avons pu ensemble, travailler sur les articulations et la continuité des parcours entre nos 3 DITEP sur deux axes principaux définis dans le projet de secteur, à savoir :

- L'amélioration de la fluidité des parcours au sein de notre association. Un groupe de travail s'est mis en place pour définir des procédures d'admissions et des passages de relais d'accompagnement des jeunes de leur famille (selon les âges, la géographie et nos spécificités d'accueil)
- La rédaction d'une trame PPA et de Contrat de séjour communs

Mais au printemps, la direction générale a décidé d'une réorganisation des secteurs avec la transformation du directeur de secteur en directeur de supervision de l'ensemble des services et établissements de l'association. Cette réforme, effective dès septembre 2024 a largement déstabilisé la dynamique du secteur DITEP et brouillé la contenance institutionnelle déjà fragile.

REALISATION DU PROJET 2023-2027, EVALUATION A DEUX ANS

Jusqu'au 1^e janvier 2024, le DITEP de Gerland était encore identifié par 2 numéros de FINESS différents : l'ITEP et le SESSAD, mais l'écriture du projet 2023-27 du DITEP affirmait déjà la volonté de construire une seule entité autour de la réalisation d'un projet commun. Voici donc **les 3 axes de travail principaux** retenus pour les 5 ans à venir. Chaque objectif de travail est évalué sur son état d'avancement comme suit :

Evaluation de l'état d'avancement du projet, fin 2024:

 pas encore démarré  travail amorcé  finalisé  travail en cours  bien avancé

AXE 1 : Poursuivre l'adaptation du fonctionnement interne vers le passage en dispositif en préservant la continuité de parcours des jeunes

 Actualiser les outils de la loi 2002.2, de la loi de santé 2016 et des instructions de 2017, dans une logique de fonctionnement en DITEP : accueil et admissions, référents de parcours, fiche navette, etc.

 Adapter le taux d'encadrement et la coordination du travail d'équipes pluridisciplinaires entre les différents modalités d'accompagnement possibles dans le dispositif : ambulatoire, scolarité interne, scolarité partagée, UEE, hébergement séquentiel, ateliers préprofessionnels, lieux de répit ou relais extérieurs.

- Restructurer l'organisation et le fonctionnement des services supports : administratifs, gestion des ressources humaines et communication : affirmer un management bienveillant sans complaisance
- Renforcer la fonction ressources du DITEP : développer le partenariat sur le quartier, la ville, avec les services de protection de l'enfance, le sanitaire, et l'éducation nationale (PCPE)
- Favoriser l'ouverture et la curiosité des pratiques professionnelles pour enrichir et adapter notre approche pédagogique, éducative et soignante : médiations numérique, animale, artistique contemporain, culturelle, ethno-clinique, comportementale, etc. Favoriser les formations collectives et la participation des professionnels à des colloques.

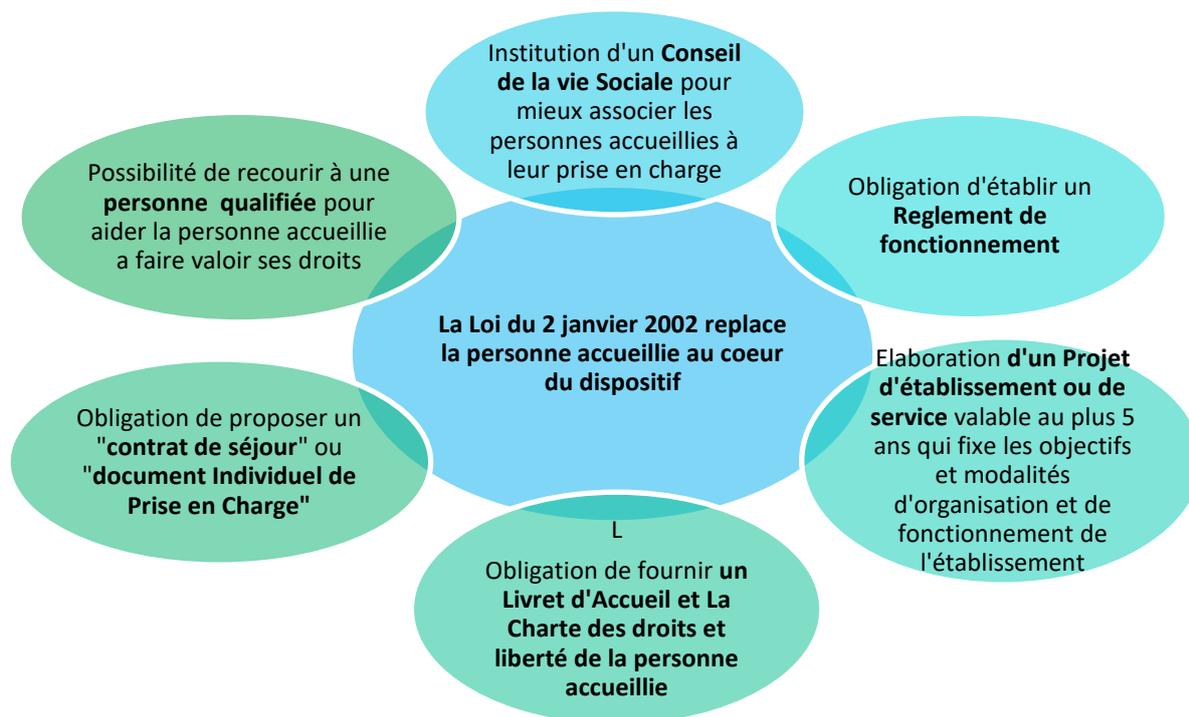
AXE 2 : Construire une entité commune du dispositif intégré

- Valider le nom du dispositif : « DITEP » « Maria Dubost » « ITEP » « SESSAD » « Gerland »
- Valoriser et favoriser l'échanges de compétences en interne au quotidien : réunions d'équipe, médiations interdisciplinaires, fiches de missions de chacun des professionnels, transferts
- Partager des temps institutionnels formels et informels entre les équipes « SESSAD et ITEP » : CVS, temps conviviaux, séminaires, accompagnement institutionnel, journées de travail institutionnelle
- Valoriser et favoriser l'échanges de compétences en externe : ouvrir l'hébergement séquentiel, les ateliers préprofessionnels, organiser des journées portes ouvertes

AXE 3 : Anticiper et accompagner le projet de reconstruction du bâtiment sur le territoire

- Définir des plans adaptés au fonctionnement du DITEP et aux contraintes architecturales et budgétaires.
- Veiller à l'implication et à la participation des professionnels comme des jeunes tout au long du projet et des choix d'aménagements du bâtiment.
- Penser la structuration des nouveaux locaux dans un cadre sécurisant en interne mais aussi en tenant compte de l'environnement à plusieurs niveaux : partenariat locale, logistique et transports.
- Maintenir l'accueil comme sujet de réflexion prioritaire.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2



A ce jour, Le DITEP de Gerland – Maria Dubost poursuit son travail de mise à jour des outils de la loi 2002-2. Le Projet Personnalisé d'Accompagnement a fait l'objet d'un travail d'harmonisation Inter DITEP pour faciliter le passage d'un DITEP à l'autre et sa mise en route est effective. Le contrat de séjour, harmonisé et unifié est lui aussi mis en œuvre.

Le CVS est quant à lui de plus en plus actif au sein du DITEP.

L'ORGANISATION INTERNE

PLANNING DES REUNIONS HEBDOMADAIRES

Les temps de réunions, même s'ils sont indispensables aux travaux d'élaboration des équipes pluridisciplinaires, restent encore trop conséquents sur la semaine. Les réunions ne permettent pas une **coordination efficace et devenue incontournable** au vu de la multiplication des temps partiels professionnels. Ces temps ne tiennent pas compte non plus du nombre d'aménagements d'emplois du temps de jeunes accompagnés sur le dispositif et de l'ampleur des liens partenariaux qu'ils génèrent.

CALENDRIER INSTITUTIONNEL

Chaque année, un calendrier des réunions institutionnelles, formations, et autres échéances est transmis à l'ensemble des salariés. Il est mis à jour à chaque période de fermeture de l'établissement, et diffusé à l'issue d'une réunion d'information générale instituée les premiers lundis matin de chaque réouverture après une période de vacances.

GROUPE DE SUIVI DE L'EXPERTISE DES RISQUES GRAVES

À la suite d'une enquête menée en 2022 par un cabinet d'expertise des risques graves, à la demande du CSE de l'association, un groupe de suivi de la mise en œuvre des préconisations émises, s'est réuni tous les 3 mois. Ce comité de pilotage est composé de 3 membres délégués du CSE, dont 2 salariés du DITEP de Gerland, un

professionnel de l'équipe thérapeutique laissé vacant depuis janvier 2023, le directeur de secteur et la directrice. 5 sujets sont contrôlés et évalués par ordre d'actions prioritaires :

- Projet d'établissement
- Organisation et fonctionnement
- Communication
- Projet immobilier
- Mode de management

Ce groupe s'est dissout en juillet 2024, un certain nombre de préconisations ayant été mises en place. D'autres restaient encore à travailler. Le principe que ce travail puisse se poursuivre dans le cadre de la démarche qualité a été acté par tous les participants du groupe et a fait l'objet d'un échange sur cette évolution en CSE.

LA DEMARCHE QUALITE

Lors du premier trimestre 2024, les PEP 69/ML se sont engagés à relancer une démarche qualité des accompagnements qui soit ambitieuse et éthique.

Cela s'est concrétisé par le recrutement d'un chargé de mission qualité commun à l'association pour accompagner les établissements et services dans l'animation de leur démarche qualité ainsi que la préparation des évaluations externes selon le référentiel HAS.

Aussi, les PEP 69/ML se sont équipés d'un outil de pilotage et gestion des risques « AGEVAL ». En cours de déploiement dans les établissements et services, il doit, entre autres, faciliter la centralisation des données et le pilotage des plans d'actions.

Sur le plan organisationnel, 3 COPIIL Qualité ont été organisées afin de structurer la démarche qualité associative et harmoniser les pratiques transverses, et plus particulièrement celles en lien avec les critères impératifs du référentiel HAS (cf: Tableau de bord démarche qualité ci-dessous).

Un blog qualité, centralisant les diverses ressources documentaires telles que les RBPP, les procédures et autres ressources, est mis à disposition de l'ensemble des salariés de l'association.

Sur le plan opérationnel, en 2024 une attention particulière a été apportée à l'actualisation des outils de la loi 2002.2 et à la démarche de prévention des risques de maltraitance et violence en institution et l'actualisation des plans de gestion de crise et de continuité d'activité. Tout en poursuivant l'accompagnement de ces thématiques, la question de l'expression et la participation des personnes accompagnées et leurs familles sera au cœur de la démarche qualité PEP 69/ML pour cette année 2025.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS

Tout au long de l'année 2024, nous avons travaillé à l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes et des conditions de travail des salariés à travers divers travaux, opérations de maintenance et acquisitions de matériel.

MAINTENANCE ET TRAVAUX

- **Entretien des bâtiments et équipements**

Unité d'Hébergement de Saint-Genis-Laval :

- Changement du lave-vaisselle.
- Entretien courant : élagage, nettoyage des extérieurs, entretien des gouttières.
- Remplacement de la boîte aux lettres.
- Remplacement des extincteurs par l'entreprise SICLI.
- Traitement des nuisibles sur l'ensemble de l'unité.

DITEP Gerland et Service ISA :

- Remplacement des extincteurs périmés.

- Curage des canalisations extérieures (parking) par l'entreprise AEMS.
 - Réparation des fuites de toiture par l'entreprise ASPEN.
 - Nettoyage et mise au propre des extérieurs par l'entreprise TK Paysage.
 - Maintenance des équipements de cuisine par l'entreprise MARESCOL.
 - Mise en place d'un contrat de maintenance du portail avec l'entreprise BSFA.
- **Aménagements et réorganisations**
 - Aménagement du bureau de l'orthophoniste.
 - Changement des plaques vitrocéramiques et du cumulus dans l'atelier éducatif cuisine (cycle 1).
 - Numérisation des archives vidéo par l'entreprise Bleu Lazer.
 - Mise à jour du dossier "Machines dangereuses" avec M. De Prins, adjoint de direction, responsable des ateliers.

ACHATS ET ÉQUIPEMENTS

- Achat de 10 ventilateurs pour le DITEP.
- Achat d'un réfrigérateur pour le SESSAD et la salle du personnel.
- Remplacement du lave-vaisselle.

SUIVI SANITAIRE

- **Inspection vétérinaire de la cuisine collective (DDPP) le 27 mars**

Mise en place de mesures correctives :

- Élaboration d'un plan de maîtrise sanitaire.
- Formation à l'utilisation de la tablette Octopus (traçabilité HACCP) par Mme Volskagnyan.
- Mise à jour et complétion des affichages des zones de production et de nettoyage.
- Modification du circuit des livraisons (produits secs, frais et surgelés).
- Aménagement d'une zone vestiaire près des réserves sèches.
- Installation d'un local poubelle extérieur fermé pour les déchets alimentaires et les huiles usagées.

PROJET IMMOBILIER

L'année 2024 a été marquée par un projet immobilier majeur avec la SACVEL. Ce projet a nécessité de nombreuses réunions de travail sur plans en aller-retour avec les professionnels, des discussions sur l'agencement des espaces et la visite de plusieurs prestataires.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

POSTES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

Au 31 décembre 2024, le DITEP de Gerland comptabilise 62,10 ETP, hors PCPE

Partie accueil de jour/accueil de nuit (53,7 ETP)

- 4,23 ETP de personnels de direction
- 5,05 ETP de personnels administratifs
- 28,9 ETP de personnels socio-éducatifs
- 5,75 ETP de personnels paramédicaux
- 1,22 ETP de personnels médicaux
- 7,36 ETP de personnels des services généraux
- 1,19 ETP de personnels enseignants
(seuls sont comptabilisés les temps de contrats privés avec l'association)

Partie ambulatoire (8,4 ETP)

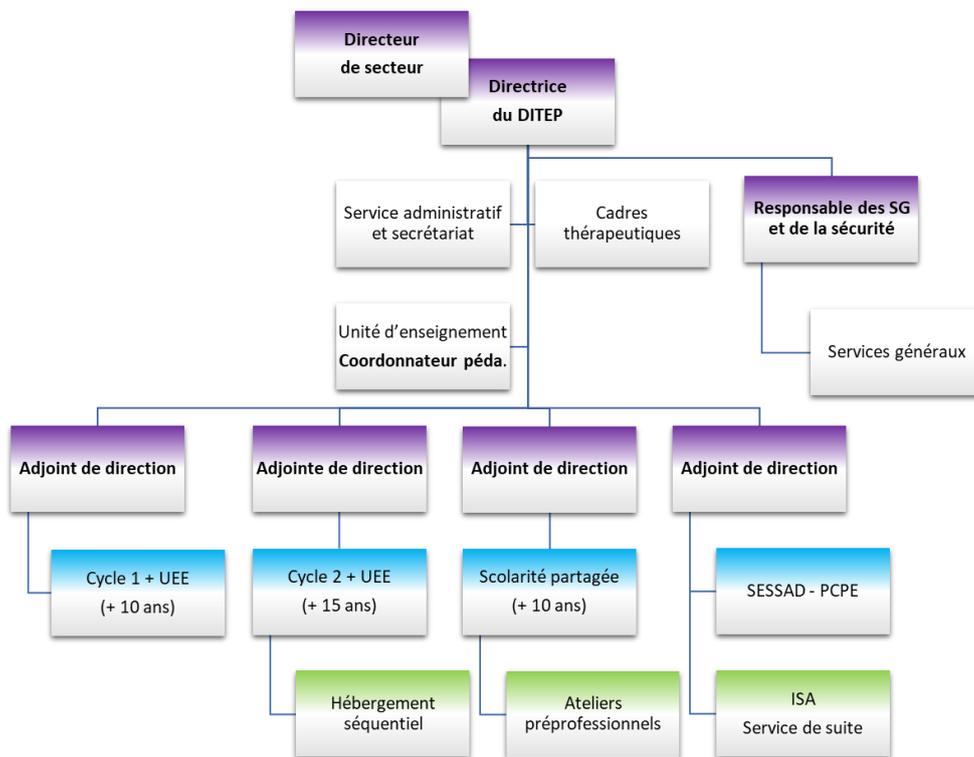
- 1 ETP de personnels de direction
- 1,09 ETP de personnels administratifs
- 4,1 ETP de personnels socio-éducatifs
- 1,46 ETP de personnels paramédicaux
- 0,33 ETP de personnels médicaux
- 0,42 ETP de personnels des services généraux

Partie PCPE (0,85 ETP)

- 0,5 ETP de personnels socio-éducatifs
- 0,35 ETP de personnels paramédicaux

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE

Le dispositif compte 74 salariés, toutes catégories professionnelles confondues, avec une unité d'enseignement de 10 professeurs des écoles dont un coordonnateur pédagogique à temps plein.



MOBILITES, RECRUTEMENTS

ARRIVEES / DEPARTS

NOM	PRENOM	EMPLOI	ENTREE	SORTIE	Fin CDD
ADAM	Amina	Educatrice spécialisée	16/09/2024		
BEZANNIER	Olivier	Chef de cuisine	19/05/2008	31/03/2024	
BLANCHARD	Elisa	Educatrice spécialisée	17/01/2025		
BONNIVARD	Charlotte	Professeur des écoles	04/09/2024		31/08/2024
BOUCETTA	Nassim	Agent maintenance	13/05/2024	01/12/2024	
BUNOS	Morgane	Professeur des écoles	04/09/2023		31/08/2024
			02/09/2024		31/08/2025
CHEVALIER	Geoffrey	Professeur des écoles	01/09/2024		31/08/2025

CISSE	Bakary	Veilleur de nuit	16/11/2023	13/06/2024
DEGOUTE	Odile	Médecin	06/11/2023	05/06/2024
ECHAUBARD	Léa	Professeur des écoles	01/09/2024	31/08/2025
FERRAND	Estelle	Professeur des écoles	25/08/2020	19/07/2024
GAVRILENKO	Claire	Assistante Sociale	08/04/2024	
GENETTE	Michael	Chef de cuisine	06/01/2025	
HAMEL	Capucine		01/03/2016	20/07/2025
HOLLARD	Nadège	Psychologue	11/12/2023	21/01/2025
KAMAL	Abdullah	Agent entretien	15/01/2024	31/01/2024
			01/02/2024	23/02/2024
			04/03/2024	16/05/2024
			26/08/2024	31/08/2025
KHERAGEL	Kamel	Alternant Educ spé	23/08/2021	16/07/2024
LAFITTE	Aurore	Orthophoniste	18/06/2024	
MANCINI	Vincent	Psychologue	08/01/2024	
MOREL	Jean Philippe	Commis de cuisine	20/01/1997	31/05/2024
OLLIER	Raphaël	Stagiaire Educateur spécialisé	01/07/2024	30/05/2025
OUAHDI	Morad	Educateur spécialisé	26/08/2024	
PEBOU POLAE	Aurélie	Educatrice spécialisée	07/11/2022	13/09/2024
PEILLON	Marine	Psychologue	17/01/2025	
PETIT	Sarah	Educatrice spécialisée	22/08/2023	25/09/2024
PISANT	Christine	Orthophoniste	04/03/1995	31/01/2025
REQUIER	Julia	Educatrice spécialisée	01/02/2023	31/07/2024
			01/08/2024	
ROTTELEUR	Cécile	Professeur des écoles	01/04/2013	31/08/2024
SAKHRI	Laura	Monitrice Educatrice	25/03/2024	
SEBTI	Salima	Professeur des écoles	01/09/2024	31/08/2025

TESTA	Marie	Stagiaire psychologue	01/12/2024	30/06/2025
THABET	Monia	Educatrice spécialisée	22/08/2023	03/01/2025
THOMAS	Martine	Art thérapeute	08/01/2009	30/09/2024
TRESCARTE	Pauline	Veilleuse de nuit	01/09/2024	25/10/2024
TURCANO	Julie	Assistante Sociale	22/08/2023	08/02/2024
VERON	Luis	Alternant Educ spé	26/08/2024	
VOSKANYAN	Amaliya	Commis de cuisine	03/02/2025	

AJUSTEMENTS DE POSTES

MEDECINS PEDOPSYCHIATRES

La présence cumulée des 4 médecins à temps partiel, couvre moins de 9 demi-journées par semaine, sur tout le dispositif intégré : 6 demi-journées sur l'accueil de jour pour 110 jeunes, et 3 en ambulatoire pour 56 jeunes. A cela, nous devons déduire 1 demi-journée de réunions cliniques et de coordination d'équipes sur chaque poste, ce qui revient à 3 demi-journées restantes pour recevoir les jeunes et les familles en consultation. De ces chiffres, nous pouvons encore déduire 2 demi-journées nécessaires à la mise en lien des médecins avec les partenaires, ce qui ne laisse plus que **3 demi-journées hebdomadaires pour 165 jeunes et familles accueillis sur tout le DITEP**. Il est donc impossible, d'assumer l'ordonnance de traitements médicamenteux lorsque cela s'avère nécessaire, ni d'admettre l'accompagnement soignant de pathologies relevant du versant psychiatrique ou de troubles du neuro-développement.

ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS COLLECTIVES

- Les traumatismes relationnels précoces et le syndrome de violence pathologique chez le jeune accueilli en DITEP : Clinique et enjeux pour les prises en charge : 8 participants à cette formation de 3 jours, proposée par Mme BONNEVILLE, Psychologue clinicienne, Maître de Conférences en Psychologie Clinique et Psychopathologie de l'enfant à l'université de Lyon 2
- « Au-delà des murs et des frontières. Les DITEP acteurs du CARE » : 7 participants aux 28^e journées nationales de l'AIRe, 3 jours à Lille.

SECURITE ET FORMATIONS

- **Formation Habilitation électrique** : Réalisée par la société ADPF les 15 et 16 février.
- **Formation Gestes et Postures** : Organisée le 4 mars par ADPF, suite aux recommandations du DUERP.
- Exercice d'évacuation à l'Unité d'Hébergement Loire-sur-Rhône : Effectué le 25 mars.
- **Formation HACCP les 14 et 15 novembre** : Dispensée par la société SOPROMAT ADELYA et suivie par le second de cuisine, une intérimaire et le RLE.

APPRENTIS ET SITE QUALIFIANT

Nous comptons 5 professionnels qualifiés en tant que tuteurs référents qui ont suivi 1 apprenti en 2^{ème} année et 3 stagiaires long pour le métier d'éducateur spécialisé.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

UTILISER L'ÉVALUATION EXTERNE COMME LEVIER DE LA DEMARCHE QUALITE

ORGANISER UN COMITE DE SUIVI DE LA DEMARCHE QUALITE

- Constituer un groupe pluridisciplinaire représentant les différentes équipes et services du DITEP
- Prendre appui sur le rapport d'évaluation externe pour guider le travail d'auto-évaluation
- Assurer la mise à jour et le déploiement des outils de loi 2002-2

GARANTIR LA CONTINUITE DE PARCOURS AU SEIN DU SIPOSITIF

- Mettre à jour une définition commune du rôle et des missions du référent de parcours
- Accompagner l'utilisation de la nouvelle trame PPA
- Créer une commission d'orientation de parcours pour évaluer régulièrement les besoins de changements de modalité d'accompagnement des jeunes accueillis
- Rédiger un nouveau protocole du processus d'admission et de suivi de parcours à partir de l'expérience de ces 2 dernières années et du travail inter-DITEP

ADAPTER LE FONCTIONNEMENT INTERNE

- Suivi de projet et coordination inter-services :
 - Créer des espaces d'articulation entre les équipes et différentes modalités d'accueil du DITEP
 - Développer la qualité des écrits professionnels
 - Confirmer le travail partenarial
- Faire évoluer la gestion administrative et financière :
 - Régularité du suivi de budgets et gestion des comptes, dématérialisation des caisses
 - Accompagner la gestion médico-sociale pour le suivi des notifications et l'archivage des dossiers uniques des jeunes

ACCOMPAGNER LE PROCESSUS DES TRAVAUX DU BATIMENT EN SITE OCCUPE

ASSURER ET GARANTIR LA SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT

- Renforcer les moyens humains et matériels pour tous les services généraux
- Tenir une coordination étroite avec les différents acteurs des travaux : chantier, direction générale de l'association et instances du personnel
- Communiquer sur les différentes étapes et sécuriser les personnes à chacun d'elles
- Veiller à la mise à jour du système informatique

MAINTENIR UN CADRE DE VIE INSTITUTIONNELLE APPAISE

- Garantir un suivi et un accompagnement des ressources humaines juste et de qualité
 - Formaliser les fiches de postes propres au DITEP de Gerland
 - Valoriser les compétences de chacun quelle que soit son expérience ou son ancienneté professionnelle
- Solliciter et prendre appui sur les instances du personnel :
 - Médecine du travail, CSST et CSE
 - Direction générale et fonctions ressources de l'association
- Maintenir le dialogue et la communication entre tous les acteurs du dispositif : personnes accueillies, professionnels, partenaires et communauté locale
 - Journée portes ouvertes
 - Réunions institutionnelles
 - Evènements festifs

VALORISER L'HISTOIRE DU BATIMENT

- Rechercher les ressources de préservation du patrimoine de la ville de Lyon :
 - Préserver les bobines de films via l'Institut Lumière
 - Inscrire le nom de la fondatrice auprès du Comité de l'égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon, pour qu'elle apparaisse sur la liste de femmes pouvant donner son nom à une rue de la ville, et pourquoi pas sur le quartier de Gerland.
- Organiser des évènements marquant la transformation des lieux avec les jeunes du DITEP et/ou le public :
 - Démarrage des travaux
 - Actions participatives avant les étapes de destructions
 - Inauguration des nouveaux locaux

LISTE DES REDACTEURS

Mme DENAUD, Adjointe de direction du « Cycle 2 interne / UEE » et de la Villa

M. EL KHADRAOUI, Adjoint de Direction « Cycle 1 interne / UEE »

M. RODOT, Adjoint de direction du SESSAD et du pôle I.S.A

M. DE PRINS, Adjoint de direction de la Scolarité partagée et des Ateliers

Dr SLAMA, Pédopsychiatre

Dr BURNEL, Pédopsychiatre

Mme TRICAUD, Psychologue clinicienne

M. FORESTIER, Responsable Logistique et Environnement

Mme VARREL, Secrétaire de direction

ANNEXES

Histoire Education et Soins : 100 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET LEUR FAMILLE



Fin juin 2024 ont été fêtés les 100 Ans des "PEP 69, la solidarité en action". Dans les locaux du Centre Maria Dubost, au 280 avenue Jean-Jaurès, quartier sud de Gerland.

Beaucoup d'enseignant.es, éducateur.trices, soignants, personnels d'encadrements, de parents, et notamment d'élèves d'hier et d'aujourd'hui qui ont été accompagnés en structures médico-sociales et éducatives pendant leur scolarité, appelée désormais "inclusive".

Avec des expositions et des photos à regarder ainsi que beaucoup d'échanges et de témoignages chaleureux.



Mme Guillot D^{re} à gauche et Mme Héliène C. ancienne élève

« 100 ans, c'est naître, se créer, grandir, évoluer, accueillir, construire, changer de route... », sont les mots d'ouverture de Mme Guillot, Directrice et 1^{ère} femme à ce poste de direction depuis que Maria Dubost (1900-1974) avait créé des « classes de perfectionnement professionnel en faveur de l'enfance en situation de handicap » (lire encadré).

Ancienne élève ayant eu son Certificat de Formation Professionnelle en 1980, Mme Héliène C. témoigne de son parcours en apprentissage confection, et lance, enthousiaste : « Anciens comme actuels élèves, allez au bout ! »

Maria Dubost (1900-1974), enseignante, résistante décorée en 1946, directrice de l'École des filles en 1948 à Aristide-Briand (Gerland), et 1^{ère} sénatrice PCF du Rhône en 48, a l'intuition, en cet après-guerre effroyable, qu'il faut créer des structures d'enseignement technique pour le droit à la formation professionnelle pour les jeunes au-delà de 14 ans.

Grâce à une énergie extraordinaire vers la Chambre des métiers, l'Éducation nationale, la Santé..., elle ouvre en 1951 deux classes OLPPR (Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône) pour 32 élèves, filles surtout. Le 2^{ème} centre de France ! Qui s'appellera en 1961 I.M.PRO (Institut Médico PROfessionnel).

EN SAVOIR PLUS :

La Gazette de Gerland, n° 56 et 57.

A la Biblio de Gerland : *L'historique par Maria Dubost d'une création en faveur de l'enfance inadaptée*, 1993, 100 pages, CRDP Lyon.

Photo : Maria Dubost avec une élève.



DITEP des PEP 69
Dessin : Luce

Héliène C. n'est pas la seule à parler du Centre Maria Dubost.

Au milieu des expos, Arnaud F. témoigne : « J'ai eu des soucis de comportements à l'adolescence. J'ai appris les règles de la vie. Tous les gens d'ici m'ont appris à me relever, dit-il. Aujourd'hui, je suis heureux dans ma vie grâce à mes différents professeurs et aux soignants que j'ai eus. »



Arnaud F. se revoit sur des photos

Autres participants à la fête des 100 Ans, deux amis aux prénoms ressemblants : Mehdi, 15 ans, m'explique : « Ça fait 3 ans qu'on est ici. A 12 ans, mes parents ont été se renseigner pour que j'aie en DITEP (Dispositif Institutionnel Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique, NDLR). Ça va, je suis normal. On apprend pour plus tard. Dans l'atelier de bricolage, on a reconstruit un banc pour la cour. » Mehdy enchaîne : « J'ai 14 ans. Mon projet, c'est d'aller dans un lycée professionnel. Pour être dans la boulangerie et la pâtisserie. »



Les appellations ont changé : OLPPR, I.M.PRO, ITEP, DITEP, PEP 69,



"Ecole inclusive"... Il faut savoir jongler avec les sigles !

Mais, tenant compte des évolutions de la société depuis la création en 1951 de classes « en faveur de l'enfance inadaptée » (mot des années 1950), le but profond reste un peu le même, nous expliquent 5 panneaux historiques des PEP 69, réalisés pour les 100 Ans :

« L'école inclusive dépasse le champ du handicap. Son enjeu est de créer une école qui permette à tous les enfants de prendre place comme acteurs de notre société, de réussir au mieux de leurs possibilités. » ■

Sur cette carte postale des années 1960, le long de l'avenue Debourg, en 2024, la ville a beaucoup changé et changera encore. De même, le long de l'avenue Jean-Jaurès, dès 2025, des travaux vont modifier le Centre Maria Dubost : les évolutions éducatives vont enlever une partie des classes et couloirs devenant inutiles. A découvrir en 2025...

